l'Humanité Rouge

BIMENSUEL 3 F No 58 du 26 juillet au 22 aout 1979 Supplement à l'*Humanité rouge* No 1120

ATTAQUES contre la Sécurité sociale

HAUSSES en série

Eté : le gouvernement en profite

PROCES anti-Corses

EXPULSIONS d'immigrés

BLOCAGE des salaires

A vous, amis lecteurs et camarades

Dans l'avant dernier numéro, Émile Rebière lançait un appel à augmenter la vente militante de notre *Humanité rouge* bimensuel. Il expliquait que la « *véritable solution à nos problèmes financiers était là* ». Il fait appel à l'initiative de chaque militant, de chaque lecteur.

Dans le dernier numéro, un premier point de la bataille de diffusion : 500 bimensuels « Dossier Corse » vendus dans l'Ile. 38 bimensuels vendus en un après-midi à Feings dans l'Orne, etc.

Aujourd'hui, c'est les mois de vacances, mais pour que vive l'*Humanité rouge, la bataille de la diffusion ne doit pas cesser.* La balle est dans votre camp, amis lecteurs et camarades.

S'abonner c'est aussi soutenir le journal

ABONNEMENT

BIMENSUEL

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	75 F	100 F	150 F
6 mois	38 F	50 F	76 F
3 mois	20 F (7 No)	30 F	40 F

Pour la vie de notre journal

SOUSCRIVEZ

Le prix de fabrication de notre journal augmente comme tout. Les rentrées de la vente ne suffisent pas et notre situation financière reste difficile. Il y a quatre mois, nous avions lancé un appel

40 millions de centimes pour l'Humanité Rouge

Nous avons reçu

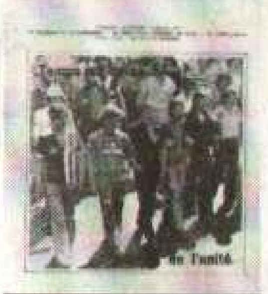
34,5 *millions*

C'est un succès

Mais il manque encore

5,5 *millions*

Pensez à souscrire à L'Humanité Rouge



Un nouveau Prolétariat

EDITORIAL

Après le XXIIIe congrès du PCF : La question de l'URSS - L'avenir se conjugue au passé - Des contradictions multiples.
Camille Granot

L'emploi : Problème numéro un de la classe ouvrière.
Pierre Bauby

L'exode rural ou le chomage à la campagne.
Lucien Nouveau

La sidérurgie, l'Europe, la crise.
Rémi Dainville

Sur la délinquance des jeunes.
Serge Gallois

1949-1979 : Trente ans de division de l'Allemagne. RDA-RFA, un mur à abattre.
Jean schubert

Le Parti du travail d'Albanie réécrit son histoire. (De l'original à la réédition des textes du IIIe congrès).

Abdellatif Laâbi, Saïda Manebhi ou la passion du futur. (La nouvelle poésie marocaine).
Léon Cladel

Les Herbes sauvages
70, rue de Belleville
Paris 20e
En août, la librairie sera ouverte du mardi au samedi de 14 h à 19 h.

l'Humanité Rouge

ORGANE CENTRAL DU PCML

Sommaire

Editorial

La faute au pétrole ? 5

Le fil de l'actualité

En bref .... 4 et 13
Sécurité sociale, nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat 6
Nouveau saut de la « libéralisation » : après les prix, le crédit 7
Municipales : une première à Guer 9

International

Réfugiés d'Asie du Sud-Est : le mal doit être réglé à sa source 23
En bref .... 24 et 25

Magazine

« *Le contre-pied* » : réhabiliter le plaisir de jouer et le football-spectacle .... 26 et 27
« *Par ailleurs, le cinéma est une industrie* » (Malraux)... en crise .... 28 et 29
Vu, lu et entendu .... 30 et 31
Histoire : la longue route des congés payés 32

Les prochains *Humanité rouge* bimensuels paraitront les 21 août et 4 septembre.

NOTRE NOUVELLE ADRESSE :

L'Humanité rouge
BP 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 3022672 D La Source
Tel : 205 51 10

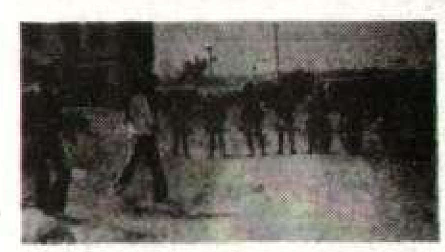
Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef :* Henri Jour. *Rédacteurs :* Michel Bataille, Henri Berthault, Annie Brunel, Léon Cladel, Pierre Delaube, Estelle Delmas, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau, Jean Schubert. *Secrétaire de rédaction et maquettiste :* Nicole Margeria. *Administration :* Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie la Nouvelle. Directeur de publication :* André Druesne.

L'Humanité rouge BP 201 - 75926 Paris Cédex 19 CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire No 57952 Distribution NMPP. Dépôt légal 3e trimestre 1979. Directeur de publication : André Druesne. Imprimerie La Nouvelle.

DOSSIER

Immigrés : les sales coups du gouvernement p.14

Interview de membres du Comité de coordination des foyers Sonacotra en lutte : la volonté de mobiliser, de combattre les mesures racistes du gouvernement.
Derrière les lois racistes, des buts inavoués nous concernant tous.



10

Procès des nationalistes corses

Des verdicts lourds de conséquences.



20

Cambodge : «Il en va de la survie de notre nation»

nous déclare Thiounn Prasith représentant permanent du Kampuchea démocratique à l'ONU.



Travailleurs, oui, «protégés», non !

Depuis plusieurs mois, les travailleurs et travailleuses handicapés et valides de la manufacture Pilote, à Berck-plage (sur la Manche) sont en lutte. Dans ce centre mondialement connu de traitement des maladies osseuses et de rééducation des handicapés physiques, cette petite entreprise créée en 1958 fabriquant des objets artisanaux (bijoux, bougeoirs) est une « anomalie » aux yeux du gouvernement Giscard-Barre : travailleurs handicapés (70) et valides (40) y font les mêmes tâches ; les handicapés travaillent dans un milieu normal, ils ne sont pas des « assistés », expérience actuellement unique en France.

Or, à la faveur de difficultés financières actuelles, dues d'ailleurs à l'interruption en 1978 de facilités accordées auparavant, le gouvernement veut mettre fin à l'expérience. Plutôt que de fournir une aide financière (comme il le fait abondamment pour les grandes entreprises monopolistes), il veut mettre l'entreprise sous tutelle, séparer les handicapés des valides et les mettre dans un atelier « protégé » où ils perdraient les avantages de la convention collective actuelle, avec des salaires ne dépassant pas 90 % du SMIC (1). Voilà ce que refusent les travailleurs de Pilote. Ils veulent conserver leur dignité, leur statut acquis et aussi leur emploi menacés.

C'est pourquoi ils luttent. Valides et handicapés, unis dans leur section CGT ont mené diverses actions : manifestations dans Berck, où les handicapés sont une forte proportion de la population, blocage de routes, de trains, etc. Le pouvoir « libéral avancé » n'a d'ailleurs pas hésité à lancer contre eux ses forces de police.

Ils ont ainsi largement popularisé leur lutte (une émission à TF1 y a contribué) et ce qui frappe quand on discute avec eux, c'est leur détermination, leur haut niveau de conscience, leur unité autour de leurs objectifs (maintien de tous les emplois à Pilote et refus de l'atelier protégé). Ils le savent : la victoire n'est pas acquise, le gouvernement n'acceptera pas facilement une exception à sa loi d'orientation (plutôt de ségrégation) « en faveur » des handicapés.

Correspondant Nord.

(1) La loi d'orientation « en faveur » des handicapés, votée en 1975, prévoit la séparation, dès la naissance si possible, des handicapés d'avec les valides, dispense les entreprises de l'obligation à laquelle les soumettait la loi de 1957 (employer 3 % des handicapés) : il leur suffit de créer leurs ateliers protégés en passant des contrats de sous-traitance avec ceux existants. Y travaillent les handicapés et aussi les travailleurs agés « non rentables », avec des salaires inférieurs à 90 % du SMIC (pensions d'invalidité incluses), et pas le droit de se syndiquer !

A la manufacture Pilote, les handicapés sont des travailleurs à part entière et luttent pour le rester.



(Photo HR)

Restructuration chez Kodak

La direction de Kodak lors du comité d'entreprise du 19 juin, a présenté son plan de transfert des fabrications de l'usine de Vincennes à Châlon s/Saône dans les dix ans à venir, soit deux mille emplois supprimés d'ici 1990 et la quasi-disparition d'une des plus importantes usines du département du Val-de-Marne qui compte déjà quarante mille chômeurs.

La direction cherche à rassurer sur les possibilités de reclassement en précisant qu'il n'y a *aujourd'hui* aucun plan de licenciements.

Mais :

- D'une part, les possibilités réelles de reclassement dans la nouvelle usine de Châlon sont réduites vu l'automatisation ;

— D'autre part, une bonne partie du personnel n'a pas l'intention « d'émigrer » en province.

Selon les organisations syndicales, des mutations sous contrainte et des licenciements sont à prévoir.

Notons que Kodak-Pathé, filiale française du géant américain Eastman-Kodak) se porte bien : deuxième en France pour les bénéfices (proportionnellement au chiffre d'affaires) derrière IBM France !

Les syndicats CGT-CFDT-FO se sont unis pour engager la riposte avec le personnel. Lors d'une assemblée générale de plusieurs centaines de personnes, la décision a été prise de se battre notamment pour le maintien de l'emploi Kodak à Vincennes. Des débrayages, des manifestations (préfecture, etc.) ont été envisagés pour populariser la situation faite par Kodak aux travailleurs.

La cellule F. Marty du PCML de Kodak-Vincennes, le 12 juillet 1979.

EDITORIAL

La faute au pétrole ?

Le 12 juillet, Raymond Barre déclarait : « *La hausse des prix sera, en 1979, plus forte que prévue, car nous devons répercuter sur les prix intérieurs l'augmentation du prix du pétrole... Cela signifie aussi et surtout que l'effort de modération dans le domaine des rémunérations devra être poursuivi et intensifié. Là est la clé de notre capacité à surmonter nos nouvelles difficultés... Plus précisément, la masse salariale dans l'entreprise ne doit pas croitre plus vite que les prix.* »

En clair, Barre annnonce ici la poursuite et le renforcement de la politique consistant, dans les faits, à réduire le pouvoir d'achat des travailleurs. Le processus est déjà sérieusement engagé puisque, officiellement, la progression du pouvoir d'achat, pour les premiers mois de cette année, est la plus faible depuis vingt ans. En réalité, *il n'y a déjà plus progression mais baisse du pouvoir d'achat* : pour les trois premiers mois de l'année, alors que les prix auraient augmenté de 2,5 %, les salaires auraient augmenté de 2,7 %, soit 0,2 % de progression. Or, on sait que l'indice officiel des prix sous estime la hausse réelle de 2 à 3 %.

Le CNPF et le gouvernement veulent maintenant mettre à profit la situation défensive où se trouve la classe ouvrière pour aller plus loin encore. L'ampleur grandissante du chomage est, aux yeux du gouvernement, favorable à une telle politique : la masse des sans-emploi permet de créer une pression sur les salaires et la menace du chômage provoque une certaine résignation parmi les actifs. Par mille moyens, le patronat et le gouvernement s'attaquent aux revenus des travailleurs : les mesures en préparation contre la Sécurité sociale s'inscrivent dans le droit fil de cette politique.

Objectif : *arriver à avoir en France une main-d'œuvre bon marché, réduire de façon importante la place des salaires dans les coûts de production, afin d'assurer la compétitivité des produits français sur les marchés et permettre ainsi le maintien des profits capitalistes.*

Le pétrole ! Le pétrole !

Le gouvernement et le patronat ont trouvé des responsables qu'ils désignent à la vindicte des victimes de leur politique : les pays producteurs de pétrole. Depuis 1974, et aujourd'hui plus que jamais, ils seraient la cause de tous les malheurs. Le chômage, la vie chère, l'austérité, à qui la faute ? Au pétrole !

Qu'en est est-il ?

Quand Raymond Barre annonce que l'inflation va connaitre une relance à cause de la nouvelle hausse décidée par l'OPEP, il passe délibéremment sous silence toute une série de faits. Ce ne sont pas, en effet, les pays producteurs de pétrole qui empochent l'essentiel des augmentations de l'essence : ce sont les compagnies pétrolières et l'État. *Savez-vous que, de 1974 à 1979, la part revenant aux pays producteurs sur un litre de produit raffiné est passé de 42,6 % à 31,5 % ?* Pendant ce temps, la part de la fiscalité passait de 37 à 46 % et celle des compagnies pétrolières de 20,4 % à 22,5 %. *Si le prix de l'essence est si élevé, la responsabilité en revient aux compagnies pétrolières et à l'État.* Sait-on qu'en 1978, la Compagnie française des pétroles a presque doublé ses bénéfices : ceux-ci sont passés de 260 millions en 1977 à 451 millions en 1978 !

De 1974 à 1979, à écouter certains, on pourrait croire que les pays producteurs de pétrole ont connu un enrichissement prodigieux. Sait-on qu'avant la récente hausse le prix réel du pétrole brut n'était que très légèrement supérieur à celui de 1973 ? Sait-on que le prix réel du pétrole brut a baissé en 1977 et 1978 ? Qu'au cours des quatre premiers mois de 1979, le prix du pétrole importé avait baissé de 5,3 % par rapport à 1978 ? Vous étiez-vous aperçus que le prix du pétrole raffiné avait baissé de dix centimes en 1978 ? Se rappelle -t-on qu'il n'y a pas si longtemps un ministre avait envisagé une diminution du prix de vente de l'essence ? Et pourtant, il n'en a rien été. Les prix ont continué à grimper : tandis que les revenus des pays producteurs diminuaient, les profits des compagnies s'envolaient et les impôts progressaient.

La décision récente d'augmentation prise par l'OPEP est on ne peut plus légitime. Les pays producteurs de pétrole défendent leurs revenus gravement atteints par la baisse du dollar et par l'augmentation importante des produits manufacturés qu'ils achètent. Les pays producteurs de pétrole ont raison.

En augmentant leurs tarifs, ils portent un coup aux profits des compagnies pétrolières et de l'État. C'est pour maintenir, voire accroitre ces profits que les compagnies pétrolières et l'État augmentent de façon importante le prix du carburant. C'est toujours pour préserver et accroitre leurs profits que les capitalistes veulent s'en prendre aux salaires, ne pouvant plus, comme par le passé, imposer leur loi aux producteurs de pétrole, les capitalistes, afin de défendre leurs profits, s'attaquent aux revenus des travailleurs, afin de défendre leurs profits, s'attaquent aux revenus des travailleurs. C'est ainsi qu'ils veulent assurer la compétitivité de leurs produits sur les marchés.

Une remise en cause des fondements de cette société

S'il faut donc remettre les choses en place quant au rôle de la hausse du prix du pétrole dans l'inflation, il convient néanmoins de prendre pleinement conscience du fait que la lutte des pays producteurs de pétrole est une remise en cause des fondements de la société où nous vivons. Les pays producteurs savent que leurs ressources sont limitées et non éternelles. Ils veulent maintenant pouvoir contrôler les débits de leur production et en éviter la dilapidation. Les économies impérialistes se sont édifiées sur le pillage sans frein de ces ressources à très bon marché. N'est-ce pas sur cette base, par exemple, que l'industrie automobile a pu prendre l'essor que l'on sait ? Les temps commencent à changer. Et cela ne pourra pas rester sans conséquences très profondes sur la vie d'un pays comme le nôtre. *De plus en plus, il apparaitra que les choix seront entre une société fondée sur la recherche du profit et donc sur les gaspillages et une autre fondée sur la recherche de la satisfaction des besoins du peuple.*

Pierre BURNAND.

Déclaration du Bureau Politique

Le Bureau politique du Parti communiste marxiste-léniniste dénonce les nouvelles menaces qui planent sur la Sécurité sociale et donc sur le pouvoir d'achat des travailleurs.

Déjà, le 1er janvier dernier, les cotisations versées par les salariés étaient augmentées de 1,5 %. Mais pour le patronat et le pouvoir, cela ne suffit pas. Le plan proposé par le CNPF le 6 juillet vise à limiter les dépenses, en les plafonnant à l'augmentation de la production intérieure, ce qui ne peut conduire qu'à diminuer les remboursements et prestations sociales, à supprimer des lits d'hôpitaux et à instaurer un « forfait quotidien » à payer par ceux qui sont hospitalisés, à renforcer le contrôle médical, à indexer les pensions vieillesse sur le coût de la vie et non sur les salaires.

L'objectif est clair : il s'agit d'amputer cette partie du salaire des travailleurs, comme le salaire direct l'est depuis plusieurs années, puisque l'augmentation réelle des prix est plus rapide que celle des salaires.

C'est une attaque de plus que patronat et pouvoir s'apprêtent à lancer contre la classe ouvrière et tous les salariés, qui vient s'ajouter aux différents plans de restructuration et aux licenciements, pour sauvegarder les profits des grandes entreprises et limiter le déficit du budget de l'État.

Cette nouvelle attaque doit faire l'objet d'une riposte de l'ensemble des travailleurs afin de la mettre en échec. C'est pourquoi le Bureau politique du PCML appelle dès maintenant les travailleurs à se mobiliser dans l'unité pour faire reculer cette rentabilisation de la Sécurité sociale et notamment à soutenir toute initiative des Confédérations syndicales allant dans ce sens.

Sécurité sociale : nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat

Barre l'a promis ; d'ici fin juillet, des mesures vont être prises pour remédier au nouveau déficit de la Sécurité sociale. Et pourtant le 1er janvier dernier intervenait une augmentation de 1,5 % des cotisations dont on nous disait qu'elle serait suffisante pour équilibrer les comptes pour plusieurs années.

Alors d'où provient ce déficit ?

Les causes du déficit

D'une part, de dépenses qui sont depuis de nombreuses années à la charge de la Sécurité sociale et qui devraient être du ressort du budget de l'État, ce que l'on appelle les « charges indues » : investissements hospitaliers, formation des médecins, fonds national de solidarité, allocations d'handicapés, compensation des régimes de non salariés, etc.

D'autre part, de la diminution des ressources du fait de l'augmentation du nombre de chômeurs (qui ne cotisent pas) et du blocage des salaires sur la base desquels sont calculées les cotisations. C'est ainsi que le déficit de 1979, estimé aujourd'hui à 2,4 milliards de francs, serait couvert par les cotisations de 150 000 parmi les près de deux millions de chômeurs, s'ils travaillaient.

Enfin, et plus généralement, du fait que l'augmentation des dépenses de Sécurité sociale, et en particulier de Santé, est plus rapide que celle de la production. En moyenne, ces dernières années, les dépenses de la Sécurité sociale ont augmenté de près de 20 % par an, alors que la production intérieure brute n'augmentait que de 12 à 13 %.

Un salaire indirect

La Sécurité sociale, les prestations sociales, ne sont pas un secteur à part, mais sont partie intégrante du capitalisme monopoliste d'État. Elles font partie du salaire des travailleurs, au même titre que le salaire directement versé par l'entreprise : c'est un salaire « indirect ».

Le gouvernement et le patronat trouvent inacceptable que ce salaire indirect augmente plus rapidement que le salaire direct et que la production. De la même façon que les salaires directs sont bloqués depuis plusieurs années et augmentent moins vite que les prix, il s'agit de réduire l'augmentation des salaires indirects.

L'augmentation des cotisations du 1er janvier était une attaque directe contre le pouvoir d'achat. Les nouvelles mesures en préparation ont le même but, même si, en apparence, elles ne concernent que l'équilibre de la Sécurité sociale.

Des mesures précises

Le gouvernement a déjà dévoilé quelques projets. Entre autres, l'institution d'une cotisation maladie à la charge des retraités, qui, jusqu'à présent, en étaient exonérés (on parle de 1 % sur les pensions vieillesse de Sécurité sociale et de 2 % sur les pensions des régimes complémentaires). Barre, à l'occasion de l'installation de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, le 27 juin, a relancé l'hypothèse d'un système à deux niveaux : un minimum obligatoire avec des prestations nettement réduites et un second niveau facultatif couvrant les intéressés en fonction des primes d'assurance qu'ils versaient, donc en fonction de leurs ressources.

Le CNPF, quant à lui, n'est pas inactif. Le 6 juillet, il présentait un plan *« de la dernière chance »*, visant à s'attaquer aux prestations : *« Il devient nécessaire de limiter les dépenses. C'est le seul moyen de préserver la compétitivité des entreprises et de ne pas porter atteinte au niveau de vie des Français »* (Sic.)

Dans ce cadre, diverses mesures sont proposées : forfait quotidien à la charge des malades en cas d'hospitalisation, diminution du nombre des lits d'hôpitaux, renforcement du contrôle médical, indexation des pensions vieillesse sur l'indice officiel des prix et non sur celui des salaires (ces deux indices officiels sont aujourd'hui ciculés pour faire apparaitre une fausse augmentation du pouvoir d'achat des salariés), etc.

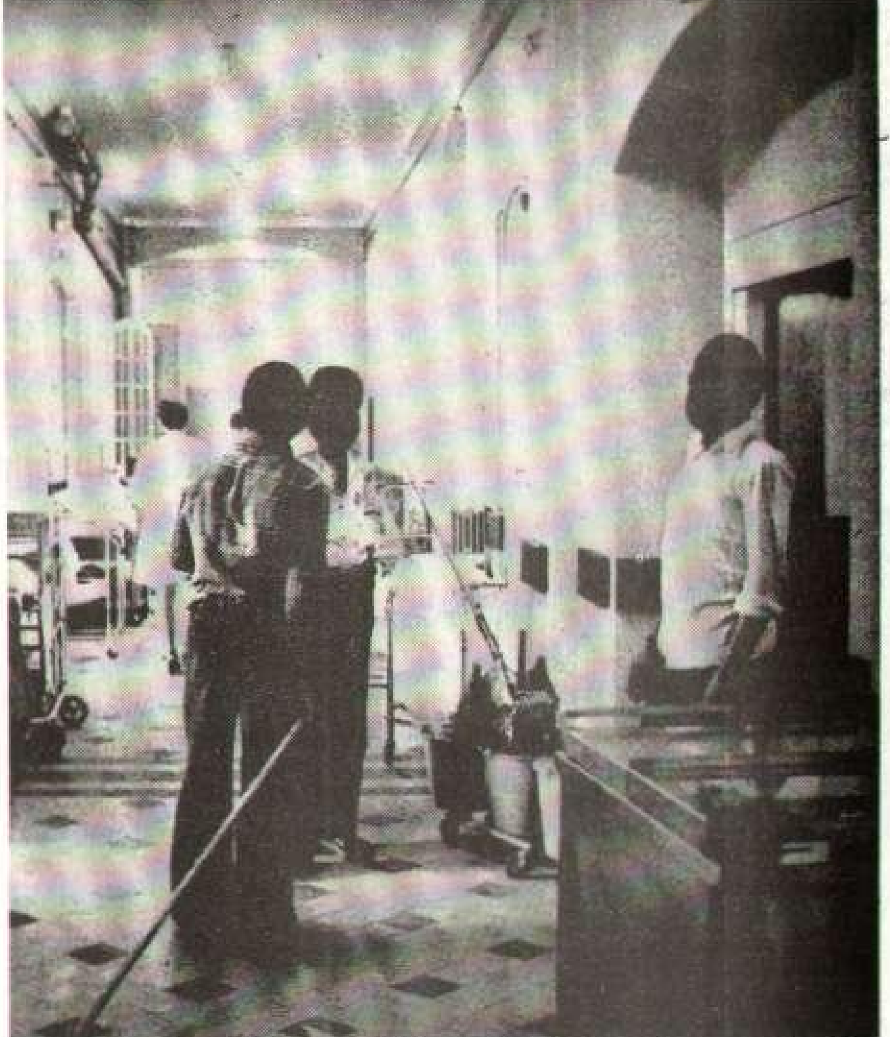
Toutes ces mesures vont dans le même sens : s'attaquer au salaire indirect, opérer une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat des travailleurs.

Quelle riposte ?

Face à ces menaces, les Confédérations CGT, CFDT et FEN ont décidé d'organiser du 17 au 20 juillet une sensibilisation des travailleurs, afin de *« hausser le niveau de riposte possible à la hauteur des menaces qui pèsent »*.

Cette première initiative devra, en effet, déboucher sur une action déterminée pour parvenir à mettre en échec cette nouvelle attaque du pouvoir d'achat que préparent Giscard-Barre et le patronat. En tout cas, il faudra une riposte de plus grande ampleur qu'à l'automne 1978, où, face à l'augmentation des cotisations, une seule manifestation était organisée par la CGT, la CFDT se contentant de communiqués...

Pierre BAUBY.



Les hôpitaux : souvent vétustes, inadaptés, un personnel surchargé, une situation que vont encore aggraver les nouvelles mesures concernant la Sécurité sociale.

Nouveau saut de la «libéralisation» : après les prix, le crédit

Il y a un an, Barre lançait son plan numéro 3. Aussitôt la période électorale terminée, on nous avertissait que ce plan allait être douloureux avec la liberté des prix, de licencier et de faire la chasse aux canards boiteux, ce qui se traduit par des vagues de licenciements.

Aujourd'hui, Giscard lui même nous annonce que les prochains jours seront ceux des vaches maigres, alors qu'il réservait jusqu'ici à Barre l'image d'exécuteur des basses œuvres. Il est vrai qu'il n'y a plus d'élection pendant deux ans, comme il le dit lui-même.

« *La France doit consacrer ses forces à s'adapter au nouvel état du monde* » vient de déclarer Giscard. Dans le cadre du marché mondial où la concurrence s'aiguise, cela signifie donner tous les moyens aux grands monopoles pour affronter dans les meilleures conditions la concurrence internationale, conquérir des marchés extérieurs et jouer à fond la carte de la compétitivité.

La carte de la compétitivité : restructurations et licenciements

Bref, il s'agit d'accélérer le redéploiement engagé, c'est-à-dire les restructurations et licenciements qui les accompagnent. Il s'agit d'accentuer la tendance inéluctable du capitalisme au stade où l'on se trouve : la monopolisation de l'économie.

Suite page 8

Suite de la page 7

N'est-ce pas ce que sont en train de faire les monopoles de l'acier en difficulté devant une exacerbation de la concurrence et la venue sur le marché mondial de nouveaux concurrents — les pays du tiers monde — en gardant ce qui rapporte le plus de profits (aciers plats et spéciaux) et en fermant les usines les moins rentables, jetant des milliers de travailleurs à la rue ?

N'est-ce pas aussi ce que sont en train de faire les monopoles de la téléphonie dont le plan de restructuration prévoit 15 000 licenciements ? Par là, LMT et son concurrent, la CIT-Alcatel de la CGE escomptent rationaliser une gamme de leurs produits et en écouler le tiers de leurs exportations aux USA. Ou encore, St-Gobain-Pont-à-Mousson, dans l'orbite de Suez, qui se désengage de son activité traditionnelle — le verre — en France pour investir à l'étranger (construction d'une usine au Brésil). C'est plus rentable ! Résultat : 1 600 suppressions d'emplois.

Donc, on restructure, on licencie et on intensifie la production pour les plus gros profits des trusts. Mais, pour que ce redéploiement puisse jouer à fond, il fallait une moindre intervention de l'État venant gêner la loi sauvage de la concurrence, en particulier liberté à volonté de licencier, liberté des prix. Ce fut accordé l'an dernier. Il manquait au tableau de la libéralisation le domaine bancaire. C'est le rapport du nom de son auteur, Mayoux, actuellement patron de Sacilor, ancien dirigeant du Crédit agricole, qui vient de s'en charger.

Le redéploiement dans le tertiaire

La liberté est rendue aux banques dans le domaine du crédit, en particulier par la libéralisation des taux des prêts : c'est à qui offrira les taux d'intérêt les plus intéressants, d'où accentuation de la concurrence. Lancées dans la compétition, les banques vont donc chercher à réduire leurs coûts par des économies de personnel. Ainsi, une note de P. Brosselette, au Crédit lyonnais, précise que les chefs d'agences seront jugés par leur capacité à réduire les besoins des agences en personnel.

L'autre volet de la réforme consiste à enserrer plus étroitement les petites entreprises sous la coupe des grandes banques : d'un côté, l'octroi des prêts se fera exclusivement en fonction des profits de l'entreprise ; de l'autre, on incite les grandes banques à souscrire des actions aux PME qui cherchent de l'argent frais : c'est l'infiltration, la pénétration toujours plus poussée du capital industriel et bancaire.

Avec la liberté des prix, les effets n'ont pas tardé à se faire sentir.

Les prix en cavale

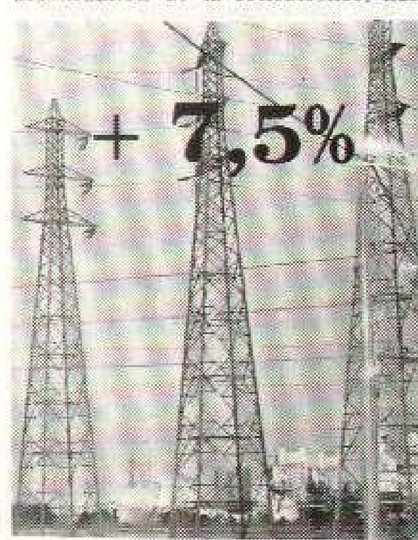
Hausse des prix accélérée : hausse des prix de 10,6 % dans l'habillement, de 16,3 % dans la boulangerie, hausse des loyers — eux aussi libérés — de 11 %, hausse encore des tarifs publics : de 7,5 % pour l'EDF, de 20 % pour la RATP. C'est là le résultat de ce que l'on appelle « la vérité des prix » des entreprises publiques : l'État leur accorde moins de subventions et c'est le consommateur qui paie directement en supportant les hausses des tarifs. C'est ce que le budget 1980 prévoit. Parallèlement à ces hausses, Barre annonce que *« l'effort de modération dans les rémunérations devra être poursuivi et intensifié »* ! Donc, blocage des salaires. Et les salaires des cadres inférieurs ne doivent pas non plus être épargnés. Bref, par ce coktail de mesures libérales composé de hausses de tarifs publics et de liberté des prix, dans un blocage strict des salaires, c'est une attaque en règle du pouvoir d'achat à laquelle on assiste sans parler des mesures dans la Sécurité sociale (cf : article de P. Bauby en pages 6-7).

Une attaque en règle contre le pouvoir d'achat et les conditions de vie

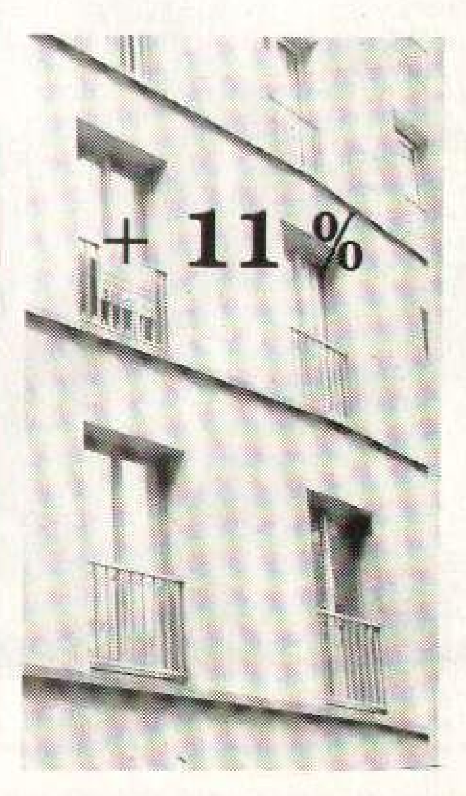
Mais cela ne suffit pas. Car, les allégements fiscaux accordés aux trusts, la réévaluation des bilans qui vient d'autant baisser l'impôt sur les sociétés, les facilités à l'exportation, etc., tout cela coûte cher. On prévoit un déficit du budget 1980 de 25 milliards de francs. Aussi, pour le couvrir, le budget 1980 prévoit des impôts plus lourds, moins d'emplois publics (réduction de 6 700 créations d'emplois par rapport à 1979), moins de salaires aux fonctionnaires et, enfin, un plafonnement des investissements publics, ce qui signifie une dégradation des conditions de vie des travailleurs (moins de crèches, équipement santé, etc.).

Bref, d'un côté on restructure et on licencie à tour de bras, de l'autre, on pressure les travailleurs de toutes parts. Cela, pour permettre des profits juteux aux grands monopoles et grandes banques.

Catherine LEMAIRE



+ 20 %



Municipales : une première à Guer

Un maire démissionné par le Conseil d'Etat, des élections anticipées : toute la commune est en émoi. A Guer (Morbihan), une cellule locale du PCML présente des candidats du PCML sur une liste où se trouvent aussi des membres du PS et du PC. Pour nos lecteurs, un premier bilan.

Le maire décidait tout seul, sans consulter personne. Pourtant, il n'avait pas de vraie majorité : il n'était maire que grâce au débauchage de trois élus de gauche qui lui assuraient une courte majorité. Magouilles. Ses adjoints démissionnent. Crise. Lors du vote du budget, il se retrouve minoritaire. Un vote de défiance pour l'obliger à démissionner. Il veut cependant s'accrocher. Un jugement du Conseil d'État débloque la situation en démissionnant tout le conseil. Aux urnes donc.

La mairie : ce n'est pas rien

Guer : 7 000 habitants. Un gros bourg planté dans une commune rurale. Des commerçants, des artisans, et autour, un boccage qui fait vivre quelques centaines de paysans. En surplus, 2 000 militaires cantonnés sur le camp de Coëtquidan. Le commerce en vit, beaucoup de gens de Guer vont travailler chez eux : c'est la seule « usine » à quinze kilomètres à la ronde.

La mairie, ici, ce n'est pas une administration dépersonnalisée, complètement coupée de la population. Pas comme dans une grande ville. « *Autour de la mairie gravitent toute la vie politique et une bonne partie de la vie sociale. Les élus n'ont pas grand pouvoir mais on leur attache cependant de l'importance. Ils sont connus, on peut les aborder et les gens ont l'impression qu'ils servent à quelque chose. Ce qui se passe à la mairie ne leur est pas indifférent.*

Ajoutons que les prises de position de la municipalité pourraient jouer un rôle positif. Un exemple : l'armée veut à tout prix dévier la nationale qui passe sur son camp, quitte à bouffer la terre des paysans. Face à cela, il y a deux attitudes possibles : ou collaborer avec les pouvoirs, ou mettre tout son poids dans la balance contre cette déviation qui se ferait au dépens de la population.

Pour cette lutte là, ou pour d'autres, une municipalité réellement liée au peuple, ça peut être important ! Regardez l'exemple du Pellerin où la démissison du conseil municipal a été d'un grand poids dans la mobilisation contre la centrale. Un autre exemple encore en Bretagne : Plogoff. Pas d'allié plus précieux que le maire Kerloc'h, dans la lutte engagée contre EDF !

Guer : sur le pied de guerre

Il existe à Guer une cellule locale du PCML. Elle participe à la vie du pays, aux luttes du coin, à travers les associations et les syndicats. La dissolution du conseil, c'est un événement d'importance. Des élections : quelle position prendre ? « *Impossible d'ignorer ce scrutin ou de s'en tenir à l'écart quand on est en plein dans la vie du pays. S'abstenir ou boycotter : personne n'aurait compris ! Pour pouvoir participer aux discussions, pour être crédible, il faut se présenter !* » Se présenter ? « *Oui. Se présenter tout seul ? Il n'y a pas à Guer vingt-trois militants marxistes-léninistes... même en comptant les sympathisants. Et qui accepterait de se présenter sur une liste de Parti. Dans ces élections, il ne s'agissat pas de mettre en avant tout notre étalage ou de vouloir à tout prix placer toutes nos billes.*

La liste d'opposition cherchait des candidats. On a accepté. Mais pas sans conditions. On a discuté avec eux des éléments de programme qui nous semblaient importants : une mairie ouverte à tous ceux qui soutiennent réellement les intérêts de la population, qui travaille démocratiquement avec les associations. Du fait qu'une liste était constituée sur des bases larges, une dizaine de personnes s'y sont retrouvées, avec nous, et sans esprit de chapelle. On a fait en sorte que la liste ne soit pas sur une base « Union de la gauche » (elle ne s'est pas appellée comme ça d'ailleurs !) ».

Apprentissage

Une campagne électorale vue... de l'intérieur « *Des discussion passionnantes ont eu lieu dans la liste elle-même. On s'est aperçu qu'entre militants de base, une certaine unité d'action était possible. Plusieurs collistiers étaient en effet militants du PS ou du PC. Depuis, il reste des liens avec ces gars-là. Et surtout, il reste pour nous une certaine crédibilité : on ne peut plus nous prendre pour des gaucho-rigolos, des anonymes colleurs d'affiches ou des peintres en bâtiment, nocturnes et inconnus.*

Pour la population toute entière, le fait même que nous soyons publiquement présent dans cette campagne, c'était un engagement. Ça s'est traduit par des possibilités de discussions nouvelles et avec des gens que nous connaissions à peine ».

La liste a obtenu au premier tour vingt-deux pour cent des voix, ainsi qu'au deuxième tour (soit en moyenne 446 voix par candidat et on n'était pas les plus mal placés). Elle n'a eu aucun élu.. Il y avait une troisième liste, elle aussi hostile au maire sortant : l'unification avec elle n'a pas été possible, du fait des intérêts boutiquiers du PC et du PS. Le maire est donc repassé. Reste cependant un comité d'action municipal où va se continuer pour les camarades le dialogue commencé et l'approche concrète de la politique municipale.

Yannick DAGORN.

PROCES DES NATIONALISTES CORSES

Des verdicts lourds de conséquences

Du 14 juin au 19 juillet, vingt-cinq patriotes corses (d'abord vingt-et-un (1) puis un et trois) sont passés devant la juridiction d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'État (2). Le total des condamnations prononcées le 11 juillet est de 151 ans et 6 mois de prison dont 26 ans et 11 mois avec sursis.

Actuellement encore, une soixantaine de Corses sont inculpés pour les mêmes motifs : c'est un véritable chapelet de procès qui a été décidé. Ils reprendront à l'automne. Certains même passent seul, tel Léo Battesti qui a été particulièrement matraqué (3), ou Yves Stella à la rentrée.

Les motifs d'inculpation sont : *« Atteinte à l'intégrité du territoire national, association de malfaiteurs, vol et recels d'armes, attentats par explosifs »*. Au procès des vingt-et-un, sept d'entres eux se sont vus rajouter *« crime de haute trahison »*, car l'affaire du relais hertzien de Fort-Lacroix a été arbitrairement disjointe et ils ont dû passer après devant un tribunal à majorité militaire.

Attitude digne et courageuse des inculpés

Pour six sur les vingt-et-un il n'y avait aucune action concrète qui leur soit reprochée. Appartenir ou partager les thèses du FLNC, tel est le *« crime »* pour le pouvoir ! C'est un délit d'opinion politique.

« Tous les militants du FLNC qui se présentent devant ce tribunal (4) tiennent à assumer leurs responsabilités pleines et entières », a déclaré leur porte-parole dans la déclaration préliminaire faite au nom des vingt-et-un. Auparavant, ils avaient refusé de répondre aux questions de la Cour tant qu'ils n'auraient pas lu leur déclaration politique. Celle-ci a porté surtout sur l'histoire de la nation corse (5).

Des procès politiques

Les inculpés avaient décidé de se servir des procès comme d'une tribune politique et ils l'ont fait. A la fois par leur déclaration collective et par les réponses qu'ils ont apportée aux questions qui leur étaient posées. En expliquant les raisons de leur combat pour l'indépendance de la Corse, les motivations qui les ont poussés à tel plastiquage ou action de commando, ils ont montré qu'ils étaient des militants politiques et non des malfaiteurs. A propos de chaque affaire, à tour de rôle et chacun sur un aspect, ils ont apporté nombre d'information sur la situation en Corse, dans tous les domaines.

En bref ...

— Quand les inculpés rentraient dans la salle d'audience, la partie du public (toujours nombreux) qui était assise se levait, puis se rasseyait quand rentrait la Cour !

— Voici un échantillon des qualificatifs lancés par l'Avocat général quand il parlait des inculpés : ces gens-là sont des terroristes internationaux en rapport avec Carlos, des malfaiteurs, des racistes, des policiers qui s'érigent, sans appel, en juges et en bourreaux, des paranoïaques séparatistes assimilables à la maffia sicilo-new-yorkaise ou au Ku-Klux-Klan, des gamins attardés, des jobars... !

— L'après-midi du 11 juillet, sept de ceux qui venaient d'être condamnés à la réclusion criminelle, comparaissaient pour l'action de commando au relais militaire de Fort-Lacroix. Il s'agissait de F. Lorenzi et M. Filidori (condamnés à 13 ans), E. Graziani (à 10 ans), A. et D. Mattei (à 8 ans), P. Anziani et J. B. Darnaud (à 6 ans).

Ils refusent de répondre aux questions et les avocats refusent de plaider vu les sanctions prises auparavant.

Paradoxe, cette fois les peines sont légèrement inférieures et confondues avec celles déjà prononcées. Cela ne change donc rien.

— Les accusés ont refusé d'assister aux deux audiences civiles qui ont suivi. Les parties civiles (SNCF, Télédiffusion de France et le Trésor public) ont réclamé et obtenu deux milliards sept cent cinquante millions de centimes de dommages-intérêts à payer par les « 21 ».

1755, les députés de la « Consulta » approuvent la nouvelle constitution de la nation corse.



Vingt-huit personnes sont venues témoigner pour la défense. *« Et quels témoins ! Ils étaient largement représentatifs de l'éventail social concerné et partie prenante dans la lutte du peuple corse pour la reconnaissance de ses droits fondamentaux... Représentatifs également du point de vue politique puisque même des élus de droite et de gauche sont venus apporter leur témoignage sur le problème corse (6) »*.

« C'est quand même un comble que ce soit dans un procès de la Cour de sûreté de l'État que l'on puisse parler pour la première fois du problème de la Corse », a-t-on entendu dire au cours de plusieurs audiences. En effet, ce n'est ni à la radio, ni à la télévision, ni même dans la grande presse nationale que l'on en parle. Et là encore, sur les procès, c'est à la radio et à la télévision qui touchent des millions de personnes que le black-out à été le plus grand.

La volonté du pouvoir : frapper fort

Une volonté de dialogue ou un simulacre ? Comprendre avant de juger ? Le verdict est une fin de non-recevoir.

La Cour *« s'est obstinée, malgré ces faits révélateurs, à essayer de faire croire que les inculpés sont des fanatiques isolés. Elle n'a pas plus tenu compte de la richesse des arguments avancés dans leur plaidoierie par les vingt-et-un avocats de la défense. A croire vraiment que tout était joué d'avance.*

Elle a suivie l'acte d'accusation présenté par l'avocat général et, à peu de choses près, son réquisitoire : réquisitoire violent, injurieux, provocateur, bourré de falsifications et d'interprétations...

La cour en fait des prisonniers de droit commun en condamnant plus de la moitié d'entre eux à la réclusion criminelle *d'une durée de huit à treize ans. C'est une négation du fait politique, c'est s'obstiner à nier qu'il y a un problème corse »* (6)

En inculpant certains avec des dossiers vides et en en acquitant quelques uns (quatre seulement), elle ne montre aucune indulgence, au contraire. Elle veut ainsi frapper les autres le plus fort possible et elle a prononcée des peines d'une extrême gravité au regard des faits. Seule a comptée *« la raison d'État »*. Alors que le pouvoir est *« le seul responsable des problemes*

Suite page 12

Trois sympathisants

C'est le 19 juillet que s'est tenu le troisième procès. Cette fois, c'était contre trois jeunes sympathisants du FLNC. Les motifs d'inculpation sont sensiblement les mêmes, mais pas les faits.

Il n'y aucun attentat à l'explosif, simplement deux plombs de fusil de chasse tirés sur une voiture, des bâtonnets et mèches lentes vieilles de plus de deux ans trouvés chez l'un d'eux.

Il n'y aucun fait matériel pour prouver le « séparatisme ». Il y a à punir le crime de sympathie !

Cela coûte quand même deux ans (dont un avec sursis) pour Noël Léoni, dix-huit mois dont onze avec sursis pour Toussaint Christofari, un an avec sursis pour François Oliva.



Manifestation à Ajaccio pour la libération des inculpés.

PROCES DE LEO BATTESTI

«Ils veulent attiser le feu»

Léonard Battesti ne s'est nullement laissé intimider par le fait qu'il comparaisse seul le 17 juillet et a eu la même attitude que ses vingt-et-un autres camarades.

Les motifs d'inculpation sont les mêmes : à lui tout seul, donc, il forme une *« Association de malfaiteurs » ! « Ce qui n'est pas la moindre des contradictions de votre juridiction »* **a déclaré maître Stefanaggi à la Cour. Pourquoi comparait-il seul ? Un bouc-émissaire.**

Les faits reprochés et reconnus : une tentative d'attentat et détention d'explosifs. Il y a aussi sa participation à visage découvert à une conférence de presse du FLNC. Donc, aucune victime, aucun dégat, mais affirmation ouverte de ses opinions.

La violence ? *« C'est nous qui la subissons la violence* **(langue et culture étouffée, exil, etc.).** *Tout ce que j'ai fait c'est pour le bien de mon peuple »* **a déclaré Léo.**

Dans son réquisitoire, l'avocat général a demandé de *« sanctionner sans faiblesse »* **vu qu'il s'agit** *« certainement d'un responsable de haut niveau »*. **Rien ne le prouve, mais pour ce triste sire ça vaut** *« une peine en harmonie avec celles distribuées précédemment »* **!**

Les quatre avocats de la défense, au vu du résultat du précédent verdict, constatent amèrement qu'ils ont *« plaidé dans le désert »*, **que** *« tout a déjà été dit »... « J'ai le sentiment d'accompagner Battesti venir lire sa déclaration et chercher sa condamnation »* **a déclaré maître Stefanaggi.**

De plus, ce procès étant convoqué avec précipitation, cela n'a pas permis la citation de témoins pour la défense qui était à ce moment prise par le procès des vingt-et-un. La cour cherche à banaliser ces procès.

« L'avocat général parle de paranoïa séparatiste, mais je constate qu'il y a la paranoïa de la répression » **dit maître Solacaro, ajoutant :** *« Le verdict du 11 juillet est une fin de non-recevoir »*.

Maître Stagnara : *« A force d'autoritarisme, l'autorité de l'État devient un État sans autorité et la sûreté de l'État un État sans sûreté »*.

Puis une heure après les « débats », le couperet impitoyable du verdict est tombé : neuf ans de réclusion criminelle.

La parodie de justice est apparue plus évidente que jamais. Et comme l'a dit la mère d'un inculpé : *« Ils veulent attiser le feu »*.

Suite de la page 11

dans l'Ile, c'est lui qui refuse de prendre en compte le « droit à la différence » qu'il a pourtant reconnu dans les instances internationales...

Le PCML conteste toute légitimité à la moindre condamnation prononcée... » (6)

Le pouvoir a choisi la voie de l'affrontement et c'est lourd de conséquences, car il est bien évident que les problèmes demeurent. Il prétend les « résourdre » en envoyant de nouveaux renforts de police et prévoit encore d'accentuer la dose en installant quinze nouvelles gendarmeries d'ici 1981 !

Les conséquences

De telles mesures et des verdicts aussi scandaleux ne peuvent que révolter une fraction encore plus large de la nation corse, même s'ils désapprouvent la thèse de l'indépendance. Cela risque de susciter des affrontements violents, sans qu'au préalable soit établit un rapport de force favorable au peuple.

D'une manière plus générale, à l'heure actuelle l'État capitaliste renforce considérablement son appareil répressif et les mesures antipopulaires. Il a donné un aperçu de ce dont il était capable lors des manifestations des sidérurgistes du 23 mars, du premier mai, etc. Attention ! La Corse peut être un banc d'essai pour étendre à tout le continent de graves mesures d'exception.

Il est nécessaire que se réalise l'unité la plus large :

— Contre la garde à vue de six jours, qui est contraire aux droits de l'homme et aux juridictions en vigueur en Europe ;

— Pour la reconnaissance effective du droit à l'autodétermination du peuple corse et la libération immédiate de tous les patriotes corses emprisonnés ;

— Pour la dissolution de la Cour de sûreté de l'État ;

— Pour le retrait des forces de répression en Corse.

S.L.

1) Sauf quatre prévenus libres, ils étaient détenus depuis déjà un an.

2) Sa saisine ne peut être décidée que par le ministre de la justice.

3) Voir l'article sur son procès.

4) 16 sur 21

5) De nombreux ouvrages existent sur ce sujet. Celui de Pomponi (78 F) est certainement le plus complet.

6) Déclaration du secrétariat du PCML le 11 juillet 1979.



Au cours d'une manifestation en Corse le drapeau tricolore brûlé.

7) Les compte-rendus des neuf premières audiences sont parus dans les quotidiens No 1 113 à 1 121. Vous pouvez encore vous les procurer en les commandant à l'administration, adresse du journal.

Brochures et publications (en vente à La Force du livre à Lyon et aus Herbes sauvages à Paris 20e) :

★ Les principaux articles du quotidien sur la répression en Corse depuis juin 1978 (brochure section corse du PCML), 3 F

★ Le *Droit du peuple corse à disposer de lui-même*, revue *Prolétariat* No 14 : 14 F. Existe aussi sous forme de petite plaquette ronéotée : 3 F

★ Entre autres livres : *Corse : La poudrière* de Muracciole et Delors (édition Moreau). Est paru récemment *Le procès des Jacobins* (éditions Grasset) de l'amiral Sanguinetti qui fournit aussi des informations utiles : 42 F.

Basse manoeuvre à la veille du verdict

Le 9 juillet, le bureau politique de l'Unione di u populu Corsu (UPC) a rendu public — au cours d'une conférence de presse — un texte adressé par porteur spécial à un certain nombre de maires de l'Ile. Il est demandé aux maires de le signer sans même consulter le conseil municipal (ce qui est parfaitement illégal) et d'écrire notamment ceci au président de la République : *« D'aucuns pourraient penser que la Corse est au bord de graves affrontements. Dans cette conjoncture, conscient d'être le représentant légitime de la population de la commune, j'affirme que celle-ci ne désire que vivre en paix dans le progrès, la légalité et l'unité nationale »* **!**

Cette lettre coïncide étrangement avec la déclaration faite quelques jours auparavant par le président du conseil régional qui faisait l'apologie du bulletin de vote ! Et cela complète « démocratiquement » (!) les propos insultants de l'avocat général.

Une enseignante suspendue et déférée devant la Cour de sûreté de l'Etat

Colette Meynard, institutrice au CES Courbet de Pierrefite (93) a été arrêtée à son domicile le 7 juin dernier. Ceci après que la police eut recueillie son adresse auprès de son employeur, ce qui est parfaitement illégal. Gardée à vue dans le cadre d'*« une enquête menée par la Cour de sûreté de l'Etat sur le mouvement politique corse»*, pendant six jours et six nuits, elle a été tenue au secret et soumise à des interrogatoires épuisants, à des pressions et des menaces verbales*.

Elle est inculpée d'*« association de malfaiteurs»*, *«d'être en relation avec une entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat»* et remise en liberté sous contrôle judiciaire.

L'inculpation s'appuie uniquement sur un horaire de lignes aériennes pour la Corse (périmé) saisi pendant la perquisition à son domicile, et sur ses relations avec deux Corses qu'elle a connus au cours d'un voyage au Liban en 1978 et jamais revus depuis. Ils sont emprisonnés par la Cour de sûreté de l'Etat.

Le 22 juin elle a été suspendue de ses fonctions (avec maintien du traitement) et interdite d'accès à son lieu de travail.

Dans une pétition que nous reprenons à notre compte, les syndicats CFDT, CGT, FEN et SGEN du 93 protestent et disent fort justement que *:« En fait le pouvoir utilise la Cour de sûreté de l'Etat pour réprimer les opinions politiques en les faisant passer pour des délits de droit commun.*

Cette mesure est un exemple de plus des atteintes portées aux libertés individuelles et collectives» (droit de manifestation, de grève, d'affichage, juridictions d'exceptions, répression et mesures racistes anti-immigrés, etc.) C'est également *«une menace grave pour l'ensemble des fonctionnaires et un pas de plus vers les interdictions professionnelles pour opinions politiques»*. Nous y reviendrons.

* Comme c'est le cas pour des dizaines de Corses soupçonnés d'être liés au courant nationaliste.

A l'occasion de l'intervention de la police au siège du PS

Camarades,

L'agression policière ordonnée par le gouvernement contre le siège de votre parti consitue une intolérable atteinte aux libertés constitutionnelles. Elle s'ajoute à la scandaleuse violation des résultats des élections au parlement européen au profit du parti au pouvoir et au détriment de vos candidats.

C'est pourquoi, dans ces circonstances exceptionnelles, au nom du comité central du Parti communiste marxiste-léniniste, nous vous exprimons nos sentiments de solidarité sans réserve.

Notre parti participera à toute manifestation de protestation dont vous prendrez l'initiative.

Veuillez croire, camarades, en l'assurance de notre attachement aux libertés démocratiques.

Pour le bureau politique,
le secrétaire général,
Jacques Jurquet

Télégramme de réponse du PS.

Au Parti communiste marxiste-léniniste. 132-134 avenue Jean Jaurès Paris 19e.

Vous remercions pour témoignage de solidarité.

Secrétariat national du Parti socialiste.

Les communaux en grève à Garges-les-Gonesse

(Photo HR)

Depuis des semaines, les communaux de Garges sont en lutte pour la titularisation d'un de leurs délégués, membre du bureau syndical CGT. Entré à la ville en octobre 1977, ce travailleur n'a d'abord eu que de bonnes appréciations. Mais à partir de décembre 1978, rien ne va plus : il prend des responsabilités syndicales ! Jusqu'à l'annonce de son licenciement...

Les agents communaux ont engagé l'action progressivement avec leur syndicat CGT (des débrayages de deux heures). Mais devant l'intransigeance de la municipalité ils ont durci leur action : grève avec service minimum, puis grève complète. Manifestations, distributions de tracts et prises de parole sur les marchés, pétition exigeant la titularisation (2 500 signatures) ! Le syndicat national des communaux appuie leur action et le soutien de plusieurs syndicats CGT des communaux du Val d'Oise leur est acquis. Les communaux de Garges, très unis sur cette revendication, sont scandalisés par l'attitude de la mairie : ils n'ont pu jusqu'ici voir le maire qu'une fois (et encore ! parce qu'ils sont allés lui rendre une petite visite dans son bureau), alors qu'ils ont fait une concession (négocier non plus la titularisation immédiate mais la prolongation du stage dans le même poste), la municipalité n'a rien trouvé de mieux qu'une proposition de mutation, avec déqualification complète ! De plus, elle a essayé de briser la grève comme le dernier des patrons : utilisation d'un traiteur pour les cantines, d'entreprises extérieures pour les services d'imprimerie, pour la préparation du 14 juillet...

Les communaux ont repris le travail pour démontrer clairement leur bonne volonté en décidant que si la réponse du maire est toujours négative, ils reprendront l'action sous forme de débrayages quotidiens d'une heure et demie, et plus fermement encore en septembre.

Durant le conflit, la section CGT s'est renforcée d'une dizaine de nouveaux adhérents.

LE FIL DE L'ACTUALITE

Verdict-guillotine pour les postiers de Rouen

Le 11 juillet, des travailleurs du centre de tri de Rouen et de la Région parisienne passent devant le Conseil de discipline central des PTT. Trois cent personnes sont devant le ministère pour les soutenir.

Un verdict guillotine. Pour le seul centre de tri de Rouen, trois préposés stagiaires : licenciés ; un agent d'exploitation : déplacé « hors résidence » et exclu de fonction pendant six mois ; sept préposés : déplacés d'office et exclus pendant un mois ; un auxiliaire : déplacé hors résidence.

Ces sanctions s'ajoutent à quatre licenciements d'auxiliaires. Voilà la réponse de l'Etat-patron à une grève des travailleurs refusant la restructuration sauvage des centres de tri PTT. Une réponse qui frappe des syndicalistes CFDT. Une réponse qui touche au droit de grève. La réponse, la plus dure connue dans un centre de tri depuis 1946 (statut des fonctionnaires).

La grève avait démarré le 6 avril au centre de tri de Sotteville-lès-Rouen. La veille, faute d'effectifs, un million et demi d'objets étaient en souffrance. Objectif de cette grève, suivie à 80 % : cinquante emplois. La CFDT, majoritaire y avait entraîné la CGT. La forme d'action était nouvelle : grève de vingt-quatre heure sans préavis, par brigade.

Au bout de quelques jours, la direction cède des emplois d'auxiliaires, puis de titulaires (trente-deux). Propositions jugées insuffisantes par les travailleurs, l'action continue. La direction passe alors à la provocation : un licenciement puis quatre, les sanctions pleuvent. La CFDT abandonnée en cours de route par la CGT continue la riposte et organise la défense des gars : grèves, galas, collectes et manifestations se succèdent.

(Photo HR)



DOSSIER

Immigrés : les sales coups du gouvernement

Par Jacques DUROC

Il y a un mois, la gouvernement et le patronat, dans le but de procéder dans les mois à venir à l'expulsion de centaines de milliers de travailleurs immigrés, soumettaient au parlement d'odieuses lois livrant nos frères immigrés à l'arbitraire policier, créant pour eux la plus totale insécurité.

Il y a un mois, la Sonacotra, le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur faisaient expulser par la force brutale d'un millier de CRS les résidents du foyer de Garges-lès-Gonesse et leurs affaires aussitôt expédiées dans deux dépôts lointains.

C'était la même attaque, violente et d'ampleur contre les travailleurs immigrés, la même volonté de les réduire à l'état de parias dans cette société dont les murs, les routes, les machines et les profits de ses monopoles sont largement faits de leur sueur et de leur sang.

Nouveaux parias pour être plus corvéables encore, plus librement exploités dans les usines, sur les chantiers redéployés et restructurés pour de meilleurs profits.

Les travailleurs immigrés ont les mêmes droits que les travailleurs français à l'emploi, au logement, à la santé, à la dignité de leur personne.

Si la classe ouvrière de France ne se mobilisait pas activement pour soutenir leurs justes droits, en exigeant leur réintégration dans les foyers de résidents et l'abrogation des lois sur l'immigration, elles se trouverait alors dans son esemble à brève échéance victime de mesures réactionnaires s'opposant à toutes ses grèves, à toutes ses revendications.

Il y a un mois, à la session de printemps du parlement, les lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin n'ont pas encore été adoptées.

Depuis un mois, au foyer de Garges, l'un de ces foyers parmi tant d'autres qui luttent depuis des années pour un logement décent à un juste prix, avec les droits d'expression, d'organisation et les libertés de tout locataire, les résidents résistent : ils campent devant leur foyer, maintenant occupé par des vigiles.

« Ouvriers français et de toutes nationalités, le Parti communiste marxiste-léniniste vous appelle à vous mobiliser sans attendre pour apporter le soutien indispensable à nos frères les travailleurs immigrés. Dans les syndicats CGT, CFDT, FEN, dans vos partis politiques respectifs : Parti socialiste, Parti communiste français, etc., agissez pour l'essor d'un large mouvement de masse et de classe en faveur des travailleurs immigrés ».

Cet appel de notre parti, le 26 juin dernier est bien sûr toujours d'une brulante actualité. Il y va de l'unité des travailleurs français et immigrés, de l'unité de notre classe ouvrière, ce bien si précieux et qui fait si cruellement défaut face à l'offensive antipopulaire du gouvernement et du patronat.

(Photo HR)



La volonté de mobiliser, de combattre les mesures racistes

Interview de membres du Comité de coordination des foyers Sonacotra en lutte

HR : Voilà quatre semaines (le vendredi 22 juin) que le gouvernement a lancé son coup de force contre les résidents du foyer de Garges, leur envoyant la police pour les expulser. Depuis, le foyer a été d'abord entouré de CRS et puis, maintenant, il est gardé par des vigiles. Mais depuis aussi, les résidents du foyer et le Comité de coordination, en mobilisant d'autres foyers et d'autres forces, ce sont maintenus et campent devant le foyer. Comment le Comité de coordination apprécie la situation après ce mois écoulé durant lequel se sont déroulées des manifestations, des rassemblements qui ont vu plusieurs centaines et même plusieurs milliers de personnes venir à Garges ?

Comment le Comité de coordination apprécie-t-il la situation actuelle à Garges et aussi dans la lutte qu'il mène depuis plus de quatre ans sur la base de la plate-forme revendicative qui rassemble dans la lutte un certain nombre de foyers Sonacotra et autres ?

Des formes de lutte avancées

— A... Depuis quatre semaines, les résidents résistent aux expulsions, à l'invasion des CRS qui leur ont enlevé toutes les affaires des chambres et les ont expulsés du foyer. Les résidents résistent en se mobilisant dans l'unité avec le Comité de résidents et avec le Comité de coordination, ils organisent le campement à côté du foyer comme preuve de leur détermination et de leur volonté de résistance et de mener la lutte jusqu'à la victoire.

Cela prouve la grande prise de conscience des résidents de ne pas céder devant l'ennemi, quand les attaques sont les plus fortes.

Les résidents ont recours à des formes de lutte avancées. C'est le cas actuel avec l'organisation d'un camp, chose que ni les résidents, ni le Comité de coordination n'avaient prévu il y a encore moins de deux mois. On ne l'avait pas prévu. L'organisation du campement, c'est grâce à l'initiative des résidents, grâce à leur prise de conscience très forte, grâce à leur capacité de création . Ils ont organisé le camp d'un manière harmonieuse et combative.

Toutes les tâches qui compliquent un campement sont prises en main par les résidents et devant tous les obstacles qui se posaient, les résidents ont résolu tous les problèmes en faisant appel à leur mobilisation et à leur capacité de création.

HR : Qu'en est-il de la lutte en général sur tous les foyers depuis l'intervention des CRS à Garges et depuis l'installation des résidents de Garges d'une manière solide, dans ce camp devant le foyer ?

— A... C'est vrai que l'attitude des résidents de Garges, leur détermination à lutter même dans la rue, avec leurs frères des autres foyers, avec le Comité de coordination, pour la satisfaction des revendications et pour mener la lutte jusqu'à la victoire, a eu un grand impact dans les autres foyers.

Ils ont vu par là que devant une attaque d'une telle ampleur, il était possible de s'organiser et donc ça a ouvert un peu les horizons de la lutte qui, pour certains résidents hésitants, pouvait apparaitre sans solution.

— C... ce qu'il faut ajouter, c'est qu'au niveau même de la lutte en général, Garges est un bon exemple pour détruire les calomnies de la Sonacotra.

Par exemple, la Sonacotra a toujours voulu présenter les résidents qui demandent leurs droits, les plus élémentaires d'ailleurs, qui sont dans les foyers, comme des gens ne souhaitant pas faire la grève, mais poussés à la faire par ce qu'ils appelaient des meneurs. Aujourd'hui, les résidents ont démontré qu'avant même qu'un membre de la coordination arrive sur le terrain, ils sont arrivés à se rassembler par eux-mêmes. Ils sont arrivés à prendre des initiatives.

Cela se voit même au niveau des travaux à faire dans le camp : le fait de faire tous les travaux à tour de rôle et non en donnant la responsabilité à une seule personne.

Cela a démontré que la lutte, ce n'était pas une affaire de meneurs, mais plutôt une mobilisation autour des droits que nous voulons défendre coûte que coûte. Cela a démontré que chacun en avait la possibilité et la conscience.

La solidarité

HR : Et sur le plan de la solidarité, est-ce qu'il y a des leçons intéressantes à tirer de ce premier mois de lutte à Garges ?

— A... Oui ! Les expulsions ont déclenché aussi bien au niveau local, qu'au niveau national un fort mouvement de solidarité qui s'est traduit par plusieurs actes de soutien concret, soit l'offre de personnes des cités qui venaient individuellement et qui offraient leur tente, leurs matelas, leur matériel de camping, des familles, de nombreuses familles qui ont partagé leurs couvertures, qui nous ont donné des couvertures, un soutien financier, aussi bien des collectes qui ont été effectuées, dans différents endroits, principalement dans les usines. Et même, certaines sections syndicales ont pris la juste initiative de retirer un peu d'argent du comité d'entreprise, du comité d'établissement pour qu'il soit utile à quelque

chose, pour qu'il soit donné aux travailleurs en lutte.

Le point le plus important qui s'est manifesté dans la solidarité ça a été la mobilisation, en premier lieu des résidents des foyers qui se sont mobilisés très fortement les premiers jours en restant en permanence jour et nuit avec les résidents de Garges au moment où il y avait encore les CRS.

Mobilisation aussi des travailleurs français, surtout les sections syndicales qui ont à plusieurs reprises mobilisé et appelé les travailleurs à venir assister au campement. Beaucoup. Il a été remarqué pendant plusieurs jours et nuits la présence de délégations syndicales des usines.



(Photo HR)

Garges : un rassemblement de soutien.

Contre les lois Bonnet-Stoléru

HR : Il y en a un certain nombre qui ont appelé au rassemblement qui a eu lieu le 7 juillet.

— A... Le Comité de coordination, avec les associations de travailleurs immigrés et les sections syndicales et unions locales, qui nous ont soutenu depuis le début avaient commencé à préparer et à développer un mouvement de riposte contre les mesures Stoléru-Bonnet même avant les expulsions du foyer de Garges.

Ce plan de riposte visait à empêcher l'application des mesures racistes Stoléru-Bonnet dont l'application concrète passait par les expulsions, les fermetures de foyer : c'est-à-dire, réprimer d'abord les travailleurs en lutte, ensuite frapper l'ensemble des travailleurs immigrés, pour ensuite frapper l'ensemble de la classe ouvrière. Donc ce mouvement venait d'être créé peu de temps avant l'intervention des CRS à Garges (comme cette intervention policière, la fermeture du foyer, c'était une application concrète des mesures Stoléru-Bonnet. Ce mouvement s'est bien sûr mis en action pour la solidarité aux résidents du foyer). Il avait préparé un plan de riposte à long terme contre les mesures Stoléru-Bonnet, à commencer par un meeting destiné à appeler d'abord les militants (les délégués syndicaux des usines) pour les sensibiliser sur le problème concret de l'immigration et des mesures Stoléru-Bonnet. On a transformé ce meeting en rassemblement à Garges devant le foyer pour montrer que c'était contre les mesures Bonnet-Stoléru qu'il fallait lutter, contre leur application concrète au foyer de Garges et aux autres foyers, et pour marquer l'opposition du Comité de coordinaation, des associations de travailleurs immigrés et des organisations syndicales vis-à-vis des mesures Stoléru-Bonnet, notre volonté de les combattre et de mobiliser les travailleurs pour les combattre.

Ce mouvement devait commencer par ce meeting et se poursuivre avec la préparation pendant les vacances, d'un rassemblement national à la fin du mois de septembre. (Il est en train de se préparer). Ce plan de riposte devant déboucher sur une action de grande ampleur, une grève générale à laquelle il est impossible d'appeler actuellement vu que les Confédérations syndicales, les partis de gauche ont démontré n'avoir aucune envie de mobiliser les travailleurs pour combattre ces mesures Stoléru-Bonnet. Cela demandera du temps, c'est un objectif à long terme. Pour l'atteindre, il faudra beaucoup d'efforts, beaucoup de ténacité et beaucoup de préparation, de mobilisation de nos forces pour y aboutir au niveau national.

HR : Tu viens de parler de l'attitude des Confédérations syndicales, des partis de gauche. La mobilisation a largement été freinée en effet, depuis longtemps sur la question des immigrés par les Confédérations et les dirigeants des partis de gauche.

En particulier, le fait qu'ils n'aient jamais voulu reconnaître le Comité de coordination comme direction légitime et effective de la lutte des résidents des foyers Sonacotra, a largement contribué à faire que cette lutte est restée quand même assez isolée. Elle n'a pas bénéficié d'un très large soutien, jusqu'à maintenant, en quatre ans et demi. Avec ce qui s'est passé à Garges du point de vue de la reconnaissance du Comité de coordination comme dirigeant légitime de la lutte des résidents, est-ce qu'il y a des progrès qui ont été faits ?

— A...Malgré ces attitudes négatives, sinon même des attaques frontales contre notre grève (comme ça a été le cas du PCF depuis le début, qui s'est toujours opposé à l'élargissement de la grève), malgré les calomnies et les attaques qui visaient à nous isoler des travailleurs français, nous pensons que notre lutte et le Comité de coordination a une grande popularité, par sa détermination, son ampleur, la justesse de sa plate-forme, ses principes de lutte, d'organisation.

Cependant, cette popularité ne s'est pas encore transformée en mobilisation : c'est que cette popularité ne peut se mobiliser concretementque sous une forme organisée. Or, les principales organisations qui ont de l'influence sur les travailleurs ne font rien dans ce sens. Et même elles empêchent les travailleurs de voir par eux-mêmes, d'avoir confiance en nous, une confiance de classe, c'est-à-dire savoir que cette lutte est juste et que si elle est victorieuse, elle le sera pour tous les travailleurs, pour l'ensemble de la classe ouvrière.

Solidarité, du nouveau

A chaque moment difficile des quatre années de lutte, on a bien vu les travailleurs, sensibles à la répression, se mobiliser pour nous soutenir. Mais cette mobilisation organisée, on a commencé à la voir effectivement à partir de la situation actuelle. On l'a vue naitre avec une prise de position claire de sections syndicales qui ont fait de grands efforts pour mobiliser et ont mobilisé beaucoup de militants, de travailleurs. On l'a vue naitre aussi des militants politiques qui nous soutenaient avant et qui se sont plus encore sensibilisés et mobilisés.

Cependant pour nous, ça ne suffit pas. On pense que ce plan de répression fait partie de la stratégie du gouvernement pour faire passer l'ensemble des mesures qui intéressent actuellement le capitalisme et l'impérialisme français et que donc, c'est seulement la force unie des travailleurs, la mobilisation massive de l'ensemble de la classe ouvrière qui pourra faire face à ce plan de répression qui se déclenche. Et on espère donc que la mobilisation des travailleurs français et immigrés va se renforcer au fur et à mesure des prochains mois.

Soutien de 200 foyers

— Des délégations plus ou moins nombreuses de deux cents foyers ont rendu visite aux résidents de Garges, bien plus que le nombre de foyers en grève de loyers ! Une centaines de sections syndicales ont affirmé leur soutien.

Soutien de juristes

— Cinq organisations de juristes, dans une déclaration datée du 10 juillet « *veulent témoigner de la représentativité du Comité de coordination au sein des foyers en lutte, dénoncer l'attitude ambigüe de la Sonacotra* ».

Ce sont : L'association française des juristes démocrates (AFJD), le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), le Mouvement d'action judiciaire (MAJ), le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Syndicat de la magistrature (SM).

Soutien de médecins

— Un « collectif médical de soutien aux résidents du foyer Sonacotra de Garges expulsés » a mis sur pied une permanence médicale pour les résidents, a pris les mesures pour apporter un soutien matériel (financier, médicaments, soins gratuits) et a lancé un appel aux médecins des communes voisines.

Soutien du PS

— Mitterrand s'est rendu à Garges. Il y a reconnu la légitimité du Comité de coordination.

Soutien matériel nécessaire

— Les résidents ont toujours besoin de soutien matériel :
— Couchage (lits de camps...)
— Ustensiles de cuisine ;
— Argent (pour tirer des tracts, pour les nombreux déplacements)

On peut l'envoyer au nom du GISTI, CCP 1 587 77 P PARIS, avec mention « *pour le Comité de coordination* ».

Ils ont besoin que leur lutte, leur situation soit popularisée dans vos entreprises, vos sections syndicales...

Le Comité de coordination rencontre les mercredis à 19 h au camp les sections qui soutiennent et veulent soutenir la lutte. Il compte organiser de telles réunions en province.

Pour se rendre au foyer (rue des Doucettes), bus 205 B, à la Porte de la Chapelle (descendre au terminus).

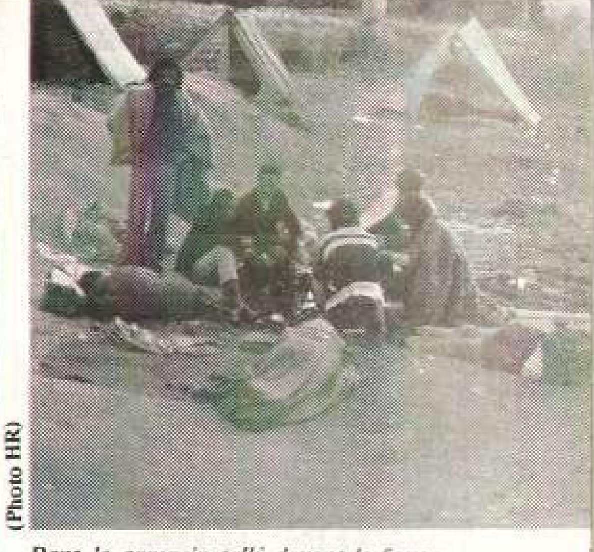
Soutien des communaux de Garges

On peut voir dans ce numéro que les communaux de Garges, en lutte eux aussi et qui sont d'ailleurs venus apporter leur soutien aux résidents, connaissent le même genre de problème. Ce n'est bien sûr pas une question d'homme : c'est bien la direction du Parti qui a défini la position au sujet du Comité de coordination, qui couvre toujours le maire de Garges...

L'attitude de la municipalité

— A Garges, la municipalité de gauche est largement dominée par le PCF. Un récent journal de la section de Garges du PCF a fait porter la responsabilité de la situation au Comité de coordination. Depuis le lendemain du rassemblement du 7 devant le foyer, la municipalité a retiré l'aide en nourriture qu'elle avait fournie au début.

Le maire refuse toute rencontre à laquelle participerait le Comité de coordination (la position officielle définie par la direction du PCF est toujours de ne pas reconnaître le Comité de coordination). Le maire refuse de faire installer eau et électricité dans le camp. Il refuse de réquisitionner le foyer comme il pourrait le faire, il conseille aux résidents de ne pas réclamer leur réintégration et de lever leur camp (il leur propose une patinoire, à quelques kilomètres de là).



(Photo HR)

Dans le camp installé devant le foyer, le petit matin comme le connaissent depuis le 22 juin les résidents expulsés.



(Photo HR)

Les résidents à la recherche de leurs affaires. Elles ont été abîmées et saccagées par les CRS. Le gouvernement a ordonné d'autres expulsions comme à Garges. Dernière en date : soixante résidents aux deux foyers de Woippy dans l'Est.



Ci-dessus, le camp, les stands et les panneaux d'information. Ci-dessous, le PCR(ml) et le PCML au cours de la marche du 1er juillet.



(Photo HR)

Derrière les lois racistes, des buts inavoués nous concernant tous

L'idée est largement répandue que, dans une période où le chômage est très important, le retour des travailleurs immigrés dans leur pays pourrait apporter quelques remèdes au problème de l'emploi. C'est d'ailleurs largement ainsi que le gouvernement justifie les lois qu'il compte appliquer à l'encontre des travailleurs immigrés.

Qu'en est-il en réalité ? Quels buts réels poursuit le gouvernement avec ses lois ?... Quelques statistiques très officielles de l'Office national de l'immigration donnent de sérieux éléments de réponse à ces questions.

Dans la période d'après-guerre, la population immigrée a connu un accroissement important, en nombre et en pourcentage.

Au mois de janvier	Population étrangère en France toutes nationalités confondues	Pourcentage de la population totale
1946	1 744 000	4,4 %
1954	1 766 000	4,1 %
1962	2 170 000	4,7 %
1968	2 664 000	5,3 %
1975	3 442 000	6,5 %

En janvier 1975, les immigrés actifs sont 1 584 000 soit 7,3 % de la population active. Mais que se passe-t-il lorsque survient la crise ?

L'évolution à partir de 1973

C'est en 1973 que débute véritablement la crise. Depuis 1972, le gouvernement a pris des mesures pour limiter l'immigration.

De plus, l'entrée de travailleurs algériens, déjà en baisse est totalement interrompue en 1974.

	Travailleurs venant de Tunisie, Turquie, Maroc, Espagne, Portugal, Yougoslavie	Algérie	CEE	Autres	Total
1973	114 226	21 364	9 939	7 890	153 419
1974	47 132	1	11 026	6 303	64 462
1975	10 164	0	9 832	5 595	25 591
1976	8 066	0	9 696	9 187	26 949
1977	4 928	0	8 507	9 321	22 756
1978	1 154	0	8 335	8 867	18 356

Dans le même temps, le nombre des chômeurs était multiplié par trois ! Les immigrés en représentent 10 % ! On peut noter que par exemple en deux années de cette période, de septembre 1976 à septembre 1978, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 36,9 %, ce qui est énorme, mais de 73,9 % pour les Portugais, 60,9 % pour les Marocains, 60,2 % pour les Algériens, 51,9 % pour les Tunisiens !

Si l'on ajoute que la population immigrée a diminué de 40 000 entre 1977 et 1978, qu'elle est constituée pour plus du quart par des enfants de moins de 14 ans (870 000 en 1974, près d'un million maintenant), comment peut-on dire que les immigrés sont la cause du chômage ? C'est au moment où l'immigration est massivement décroissante que le chômage connait l'augmentation vertigineuse que l'on sait, les immigrés étant d'ailleurs eux-mêmes les plus touchés !

Que visent les mesures ?

Lorsqu'on regarde le contenu des lois Barre-Bonnet ou Stoléru-Boulin, on voit bien ce qu'elles visent :

1. L'expulsion des travailleurs immigrés sans emploi, ceux que le patronat a licenciés par exemple : c'est bien résoudre le problème du chômage du point de vue des patrons ! Avoir au fond des chômeurs gratuits. Pourtant les immigrés ne cotisent-ils pas, n'ont-ils pas cotisé comme les autres, à l'ASSEDIC ?

2. L'expulsion des immigrés coupables de « menaces pour l'ordre public », autrement dit coupables de relever la tête et de ne pas subir sans broncher les pires conditions d'exploitation ! Une arme pour briser les luttes, une épée de Damoclès sur la tête de ceux qui s'aviseraient de lutter... Une arme donc pour diviser les travailleurs et leur imposer, *à tous*, plus facilement les « sacrifices » dont parlent tant ceux qui nous gouvernent !

Imaginez dans une entreprise ou on veut vous faire avaler diminutions de salaires, augmentations de cadences, vous reprendre des avantages acquis, licencier pour mieux « rentabiliser » : si une partie des travailleurs est soumise à de tels risques la riposte n'en sera-t-elle pas rendue plus difficile, cela au détriment de tous les travailleurs ? C'est bien dans ce but que le patronat multiplie déjà les statuts d'intérimaires, de contrats à durée déterminée, l'auxiliariat, etc.

N'est-ce pas d'ailleurs cette idée que Giscard a mise en avant lors de sa dernière causerie télévisée en parlant des immigrés comme d'« intérimaires » : utilisables selon le bon vouloir et les besoins des patrons et durant le temps voulu par ceux-ci, n'ayant pas les mêmes droits que les autres travailleurs, n'ayant en fait aucun droit ?

3. Toute une partie de la classe ouvrière ainsi privée de droits, soumise à l'arbitraire, nouveaux parias de la société, se verrait contrainte d'accepter des conditions de travail plus dures, des salaires plus bas, dans l'insécurité la plus complète : une brèche pour mieux soumettre ensuite l'ensemble de la classe ouvrière aux mêmes conditions !

Les lois scélérates Bonnet-Stoléru-Boulin

Motifs d'expulsion selon la loi Barre-Bonnet (extrait de l'article 6) :

1. – Si la présence de cet étranger constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public.

2. – Si un étranger est trouvé en possession d'un titre de séjour contrefait, falsifié, altéré ou établi sous un autre nom que le sien.

3. – Si l'étranger auquel le renouvellement d'une carte de séjour a été refusée s'est maintenu sur le territoire ».

Conditions d'attribution de la carte de séjour selon la loi Barre-Boulin : « *La carte de séjour d'un travailleur étranger est retirée lorsque son autorisation de travail lui est retirée (...) ou ne lui a pas été renouvelée (...) sauf si celui-ci justifie de ressources stables et suffisantes ne résultant pas de l'exercice d'une activité professionnelle salariée* » **(article 4).**

Conditions d'attribution de l'autorisation de travail selon la même loi : « *L'autorisation de travail peut être retirée lorsque l'étranger se trouve sans emploi depuis plus de six mois* ». **On voit quelles conditions de travail et de salaire un travailleur soumis à de telles dispositions peut être contraint d'accepter ! (Cette loi prévoit qu'un retour tardif de congés peut également en motiver le retrait).**

« *Le ministre chargé du travail peut fixer, par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisation de travail qui pourrait être effectué chaque année au profit des travailleurs étrangers permanents.* »

Voilà ! Pas d'autorisation de travail, pas de carte de séjour. Pas de carte de séjour, expulsion ! « *Menace pour l'ordre public* », **expulsion aussi ! Celle récente du syndicaliste Youssef Sassi montre ce qu'entendent ceux qui nous gouvernent par trouble de l'ordre public !**

Et en plus, la loi Bonnet établit « *sans équivoque possible, que les étrangers non admis ou refoulés peuvent être placés dans des locaux administratifs pendant le temps strictement nécessaire à leur départ* » **(exposé des motifs).**

Hors de tout recours ou contrôle judiciaire possible, c'est l'arbitraire le plus complet.

Quelques conclusions

Les quelques chiffres donnés permettent une constatation : dans une population immigrée globalement en diminution, le nombre des chômeurs s'accroit très vite, celui des enfants s'accroit également et donc le nombre des actifs est en baisse, depuis plusieurs années. Les mêmes années durant lesquelles le chômage s'est le plus sensiblement accru !

Preuve s'il en est que les mesures du gouvernement ne sont pas là pour résoudre le problème de l'emploi : au contraire. L'exemple de la sidérurgie est là pour en témoigner : la vague de licenciements qui frappait essentiellement les immigrés en 1976-1977 préparait la vague encore plus forte de cette année !

Ce que visent ces mesures, nous l'avons vu : c'est une partie du plan pour faire payer la crise à tous les travailleurs !

Déjà dans les années 30

Cela n'est pas nouveau. Après la guerre de 1914-1918, les monopoles français avaient fait largement appel à la main-d'œuvre immigrée, qui, en 1931, représentait comme en 1974 6,6 % de la population totale.

Le gouvernement se disposait alors à prendre des mesures contre les immigrés fort semblables à celles d'aujourd'hui.

En 1933, la CGTU éditait à ce sujet une brochure dont l'actualité est remarquable. Mais elle ne faisait pas qu'éditer une brochure. Ainsi que le Parti communiste, elle mobilisait la classe ouvrière pour y faire face, ainsi qu'aux autres attaques visant la classe ouvrière : c'est sur la grève massive et générale de 1936 que cela déboucha avec les conquêtes sociales que l'on sait.

Non, la cause du chômage, ou de son aggravation, ce ne sont pas les travailleurs immigrés, mais le système capitaliste lui-même ; et pour combattre le chômage, c'est le système capitaliste, les plans et les mesures anti-populaires de son gouvernement, qu'il faut combattre, travailleurs français et immigrés unis !



(Photo HR)

International Kampuchea (Cambodge)

«Il en va de la survie de notre nation»

nous déclare Thiounn Prasith représentant permanent du Kampuchea démocratique à l'ONU

Thiounn Prasith, représentant permanent du Kampuchea démocratique à l'ONU, ne nous l'a pas caché : « *La guerre est très dure* ».

Le peuple du Kampuchea doit faire face aux forces armées supérieures en nombre et en matériel envoyées par le Vietnam pour envahir son pays. Les partisans cambodgiens leur tiennent tête mais la situation est difficile.

A cela s'ajoute le drame des centaines de milliers de réfugiés vietnamiens, laos et khmers chassés de leur pays par la famine, par la guerre et par la discrimination raciale pratiquée par les dirigeants vietnamiens.

Autant hier, nous avons été aux côtés des trois peuples indochinois dans leur lutte contre l'agression américaine, pour l'indépendance – autant, aujourd'hui, nous devons être aux côtés du peuple du Kampuchea dans sa lutte contre l'invasion vietnamienne, pour l'indépendance.

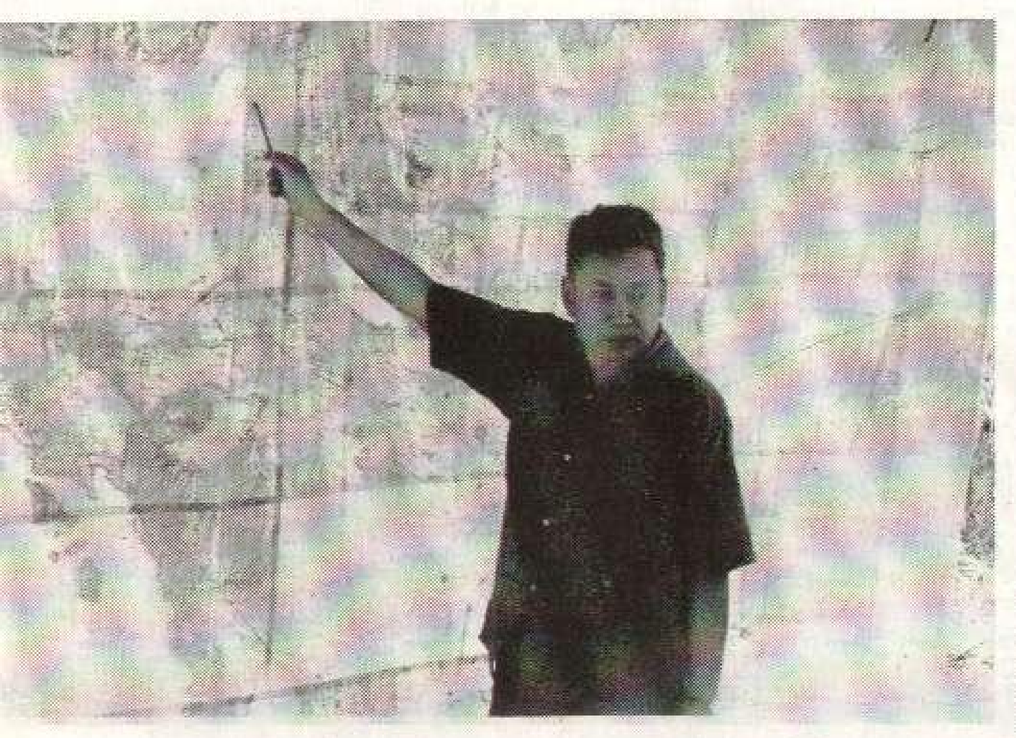
Aujourd'hui, comme hier, la solidarité est indispensable. Et ceci veut dire d'abord reconnaitre les faits, dire la vérité sur ce qui se passe réellement en Indochine et le dire autour de nous.

A cette fin, nous publions dans ce numéro une interview que Thiounn Prasith a accordé à notre camarade Annie Brunel. Annie Brunel avant déjà rencontré Thiounn Prasith à Phnom Penh, en septembre dernier, lors de la visite au Cambodge d'une délégation du Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML).



Thiounn Prasith, représentant permanent du Kampuchea démocratique à l'ONU.

Le Premier ministre du Kampuchea démocratique, Pol-pot, au cours d'une réunion des responsables militaires.



HR : Quelle est la situation actuelle sur le terrain ? Qui contrôle actuellement le Kampuchea ?

— THIOUNN PRASITH : Sur le terrain, c'est la guerre de guérilla. Au début, notre armée s'est opposée de façon frontale à l'attaque vietnamienne. Depuis, elle s'est transformée en *petites unités de guérilla de quelques dizaines d'hommes*. Et ces unités mènent la guerre pratiquement partout.

En plus de ces unités, nous en avons créé d'autres. En tout, cela représente 300 000 hommes, dont environ 100 000 faisaient partie de l'armée régulière.

En ce qui concerne le contrôle du pays, *nous contrôlons un quart du terrain, les Vietnamiens en contrôlent un autre quart*. Ils contrôlent la route Saigon-Phnom Penh et les villes, qui sont vides de population. *Les deux autres quarts sont des zones de guérilla.*

Notre gouvernement, avec tous ses membres, est resté sur place dans le pays. Aucun n'a été tué. Aucun cadre supérieur des régions et des provinces n'a été tué. Nous avons perdu des cadres au niveau du village et du district. Vous voyez donc que l'appareil de direction a été fondamentalement sauvé.

HR : Quand on parle dans notre pays du Kampuchea, très souvent une question revient sur le tapis — celle de la période 1975-1978 et des excès, des « massacres » auxquels la presse française fait largement écho. Pouvez-vous faire le point sur cette question ?

Des faits sur les excès

— THIOUNN PRASITH : Le mot de « massacres » n'est pas exact. Il y a des gens qui ont été tués, mais il n'y a pas eu de massacres. *Il y a eu des excès.*

Dans l'application de la ligne politique juste, des excès ont été commis, soit de façon volontaire et délibérée, soit de façon involontaire, par des gens qui n'avaient pas encore bien compris comment appliquer la ligne politique.

Un exemple : dans certaines coopératives, on a interdit aux gens de faire de la culture autour de leur maison individuelle. Et quand ils l'ont fait, on leur a interdit de s'en nourrir. Et cela au nom du pur collectivisme à outrance. Cela a suscité du mécontentement parmi les gens, et les responsables de ces excès les ont réprimés.

Lorsque notre gouvernement a su cela, il a pris des mesures contre les excès, il a écarté ceux qui en étaient responsables, il a permis à la population de faire de la culture. Mais nous avons aussi impulsé un mouvement pour inciter les gens à cultiver un petit lopin à eux autour de la maison. Car, qui en profite en fin de compte ? C'est le pays, c'est la société.

Il y a eu d'autres excès. Dans certaines coopératives, les responsables obligeaient les gens à travailler la nuit, alors qu'il n'y avait aucune nécessité — sous prétexte de faire des sacrifices pour construire rapidement le pays. On a forcé les gens à travailler plus qu'ils ne pouvaient.

Ces excès suscitent du mécontentement. Et ensuite, on les met sur le compte du Parti et du gouvernement.

Quand notre gouvernement est intervenu pour corriger ces excès, nous nous sommes aperçus que *c'était souvent l'œuvre d'agents vietnamiens.* Bien sûr, il serait faux de dire que ce sont seulement des agens vietnamiens qui ont tué des gens. Il y en a eu d'autres, mais en minorité.

Les rapports ville-campagne

Par exemple, après l'évacuation des villes, quand les citadins sont allés dans les coopératives, ils ont en général été bien reçus. Mais parfois, ils ont été victimes de l'incompréhension et de la méfiance des paysans pauvres. *La cause en est la rupture totale entre la ville et la campagne avant la libération.*

Vous connaissez les pays sous-développés. Il y a des capitales très développées, ça ressemble presque à l'Europe — mais dès que vous mettez les pieds hors des villes, c'est totalement différent. Il est normal que les paysans aient une certaine méfiance vis-à-vis des citadins qui se comportènt différemment d'eux et qui n'ont jamais travaillé la terre...

Il y a eu aussi des revanches personnelles, comme il y en a dans toute période d'après-guerre.

Mais nous pensons que nous avons sauvé les acquis de la victoire de 1975. Nous avons sauvé l'indépendance du Kampuchea démocratique contre toutes les activités de sape du Vietnam. Et il y a eu la reconstruction nationale. Les journalistes américains ou allemands qui ont séjourné dans notre pays en décembre dernier ont pu constater que la situation intérieure s'était améliorée dans tous les domaines.

Coopération contre l'agresseur

HR : Comment voyez-vous les perspectives d'un front uni de résistance à l'agression vietnamienne ?

THIOUNN PRASITH : Depuis le début de l'agression ouverte du Vietnam, il y a eu des changements dans la conscience des gens qui, auparavant, n'avaient pas compris la situation qui prévalait après la Libération.

Actuellement, un large front s'est dessiné. Sur le plan militaire, certains de ceux qui étaient contre nous ont pris les armes. Je pense par exemple aux quelques milliers de *Khmers sereï* qui nous considéraient avant comme l'ennemi No 1. Maintenant, ils considèrent l'envahisseur vietnamien comme l'ennemi No 1.

Sur le terrain, il y a coopération et entente de fait, mais il n'y a pas unification. Ils combattent de leur côté.

Sur le plan politique, des contacts ont eu lieu et se poursuivent, dans le but de rassembler toutes les forces nationales et démocratiques en un front le plus large possible. Le problème actuel, ce ne sont pas les divergences entre nous et ceux qui nous combattaient par le passé. *C'est la survie de la nation du Kampuchea* .

L'avenir du peuple cambodgien

Je peux vous dire une chose. Au cours de notre combat, les discussions continueront sur le régime à instituer après la victoire et le départ des troupes vietnamiennes. Si les différentes parties du front sont d'accord pour un régime donné, c'est ce régime qui sera institué. Mais *si, après la victoire, elles ne sont pas encore d'accord, nous aurons recours au suffrage universel, direct et secret.* Nous pourrons placer ces élections sous le contrôle du Secrétaire général de l'ONU. Et c'est le régime qui sortira de ces élections qui sera appliqué.

L'invasion vietnamienne a changé les conditions spécifiques du Kampuchea. Après la victoire du 17 avril 1975, la construction du socialisme était à l'ordre du jour. Avec l'invasion vietnamienne, c'est la survie de la nation et de la civilisation du Kampuchea

Suite page 22

Le Premier ministre Pol Pot, le Vice-Premier ministre, Ieng Sary, le Président du Présidium de l'État, Kieu Sampan et le Président des représentants de l'Assemblée du peuple du Kampuchea au cours de déplacements de travail.









Suite de la page 21

qui est en jeu. *Le socialisme sera construit plus tard, lorsque le pays sera libéré, et conformément aux aspirations du peuple.*

Quant au gouvernement du Kampuchea démocratique, il restera tel qu'il est, même après la constitution du front, parce que c'est le gouvernement légitime et légal, issu de la lutte depuis des années et né des élections de mars 1976. Qu'il y ait des modifications dans la composition du gouvernement, cela est bien sûr possible.

HR : Depuis des mois, le problème des réfugiés vietnamiens, khmers et laos se pose avec toujours plus d'acuité à la communauté internationale. Où en est, selon vous, l'origine ?

— THIOUNN PRASITH : Avant l'invasion vietnamienne, si nous comparons le nombre des réfugiés par rapport à la population de chaque pays, c'était certainement le Kampuchea qui avait le moins de réfugiés.

Le flot des réfugiés

Depuis l'invasion vientamienne, le flôt des réfugiés a augmenté. Ces gens fuient les massacres vietnamiens. Ils ne fuient pas le Kampuchea, ils ne fuient pas les prétendus « massacres » qu'aurait perpétré le gouvernement du Kampuchea démocratique. *C'est l'agression vietnamienne qui oblige les gens à fuir.* Les Vietnamiens chassent la population locale pour installer leurs nationaux, surtout dans le Sud-Est du pays, pour repeupler les territoires qu'ils ont vidé de toute la population.

Le problème s'aggrave avec le flôt croissant des réfugiés vietnamiens.

Les combattants de l'Armée révolutionnaire du Kampuchea-démocratique.





Un gite d'étape des guérilleros.

Il y en a déjà à peu près un million, sans compter ceux qui sont morts en cours de route, sur les bâteaux qui ont coulé.

Pourquoi tout cela ?

Si les Vietnamiens s'étaient attelés à résoudre les problèmes du peuple au lieu de l'utiliser pour agresser ses voisins, il n'y aurait pas eu tous ces problèmes là. *Il y a actuellement plus de cent cinquante mille soldats vietnamiens chez nous, il y en a plus de cinquante mille au Laos.* Si les dirigeants vietnamiens avaient utilisé tous ces gens pour développer la production agricole et améliorer les conditions de vie du peuple, tout cela n'aurait pas eu lieu.

En créant ce problème des réfugiés, le Vietnam vise trois objectifs.

Trois objectifs ?

D'abord, il veut *vietnamiser* la Fédération indochinoise. Le Vietnam chasse les Chinois, les Khmers d'origine chinoise. Il y a bien sûr des Vietnamiens de pure souche qui sont partis, à cause de la famine et parce qu'ils veulent échapper à l'enrôlement dans l'armée. Mais les dirigeants vietnamiens veulent d'abord se débarrasser de tout ce qui n'est pas vietnamien.

Second but : en exigeant 3 000 à 4 000 dollars par personne, *ils pratiquent le racket.* Qu'est-ce que c'est d'autre que le marché aux réfugiés, comme il y eut autrefois le marché aux esclaves ? Le Vietnam a déjà rassemblé plusieurs centaines de millions qui servent sa guerre d'agression.

Enfin, le flot des réfugiés dans le Sud-Est asiatique est *un facteur de déstabilisation* de la situation économique, politique et sociale de ces pays. Sans doute sommes-nous d'abord touchés par l'aspect humanitaire du problème des réfugiés, mais il s'agit aussi d'un problème international très dangereux.

Les pays du Sud-Est aisatique en sont de plus en plus conscients. La seule solution est de contraindre le Vietnam à abandonner son ambition expansionniste.

HR : Quelles sont les perspectives actuelles de soutien au peuple kampuchéan ?

Et Sihanouk ?

THIOUNN PRASITH : *« Deux semaines après la victoire, un Congrès a été réuni. Il a reconnu en Sihanouk une grande personnalité patriotique. Quand, en 1976, nous avons constitué le Kampuchea démocratique, nous n'avons pas mis le mot « République » parce que nous avons toujours voulu que Sihanouk reste chef de l'État. Le prince a refusé. Il a dit qu'il avait déjà promis de se retirer après la victoire. Nous ne pouvions faire autrement que d'accepter.*

» Actuellement, nous continuons de le considérer comme une personnalité patriotique et nous sommes certains qu'il aura un rôle à jouer dans le front uni. S'il le veut, car cela dépend de lui-même. Nous ne pouvons pas le forcer. Mais s'il poursuit la lutte contre l'agresseur vietnamien, le peuple du Kampuchea le soutiendra. »

— THIOUNN PRASITH : Une Conférnce mondiale sur le Kampuchea se prépare. Pour nous, c'est très important. Ce sera un événement international de mobilisation de l'opinion publique mondiale contre l'agression et l'expansion vietnamienne. Ce sera aussi une pression de l'opinion mondiale pour que le Vietnam retire ses troupes. Ce sera une mobilisation pour l'aide et le soutien à notre juste lutte.

En condamnant l'agression vietnamienne contre le Kampuchea, la *Conférence mondiale aura certainement une influence favorable sur toute la situation dans le Sud-Est asiatique*, sur le retour à la paix dans cette région et dans le reste du monde.

* Les intertitres sont de la rédaction.
** Souligné par la rédaction.

Réfugiés d'Asie du Sud-Est

Le mal doit être réglé à sa source

La Chine, premier pays d'accueil des réfugiés

La Chine a recueilli plus de 240 000 réfugiés chassés du Vietnam. Et ce n'est pas fini puisque chaque jour, il en arrive d'autres, par mer ou par terre. Parmi eux, pas seulement des ressortissants vietnamiens d'origine chinoise, mais aussi de nombreux membres des minorités nationales vietnamiennes : Méo, Sa, Dao, Nong...

Vietnam : 3e campagne de raccolage

De nombreux jeunes vietnamiens préfèrent fuir leur pays plutôt que de se faire enrôler pour aller risquer de se faire tuer dans les rizières combodgiennes. Les autorités vietnamiennes viennent de commencer leur troisième campagne de conscription depuis le début de l'année. Désormais, les descendants de martyrs de la guerre anti-américaine ne sont plus exemptés. Il ne manque pas de familles qui comptent quatre ou cinq hommes dans l'armée. On n'attend même plus que les étudiants en fin d'études aient fini leurs examens.

Une ferme position des Yougoslaves

La Yougoslavie a clairement situé la voie à suivre pour régler le problème des réfugiés d'Asie du Sud-Est. Au retour d'un voyage aux Philippines, en Malaisie et au Bengla-Desh, son porte-parole a déclaré :

« Au cours de mes entretiens avec les dirigeants de ces trois pays, nous avons exprimé notre grave inquiétude sur la crise du Sud-Est asiatique et réaffirmé notre position commune : une bonne solution de la crise de cette partie du monde ne serait possible que par voie de négociations et d'autres moyens pacifiques et sur la base des principes d'indépendance, de souveraineté, d'intégrité territoriale, de non ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, de non-intervention et de respect au droit des peuples des autres pays à l'option de leur système intérieur. Nous avons tous estimé qu'un important préalable de la solution définitive de la crise est le retrait total de toutes les troupes étrangères des territoires des autres pays ».

CEE : à qui va l'aide au Vietnam ?

Suivant l'exemple d'un certain nombre de pays qui ont suspendu leur aide matérielle au Vietnam pour l'affecter aux réfugiés dont la situation est souvent dramatique, la comission de la CEE a proposé de suspendre toute aide alimentaire attribuée directement au Vietnam. La décision définitive devant être prise seulement après la conférence de Genève sur les réfugiés.

Quand à l'aide matérielle que l'organisation « Médecins sans frontières » a décidé d'apporter au Cambodge par l'intermédiaire du Vietnam, qui peut dire quel pourcentage, sans doute infime, parviendra réellement à ses destinataires ?

Le rôle de Moscou

A propos de ses entretiens avec le premier ministre soviétique Kossyguine pendant son escale à Moscou pour se rendre au sommet de Tokyo, Mme Thatcher a dit : *« Je lui ai exprimé notre vive inquiétude à propos des réfugiés vietnamiens et lui ai demandé d'intervenir auprès du gouvernement vietnamien. Il ne m'a pas donné beaucoup d'encouragement à cet égard, mais j'insiste fermement sur le fait que le problème des réfugiés doit être réglé à sa source autant qu'au niveau de leur installation ».*

Mme Thatcher a indiqué d'autre part que la réponse évasive donnée par les Soviétiques sur l'état difficile dans lequel se trouvent les réfugiés révèle ce que l'Union soviétique voulait dire quand elle a signé l'accord d'Helsinki sur les droits de l'homme. L'attitude soviétique va totalement à l'encontre de cet accord, a estimé le chef du gouvernement britannique.

Conférence sur les réfugiés

Rien n'est résolu

Cantonnée strictement dans les problèmes humanitaires, la Conférence internationale sur les réfugiés qui s'est tenue à Genève à la mi-juillet n'a rien résolu quant au fond. Certaines délégations, comme la délégation française, ont refusé que soient abordés les vrais problèmes — celui de l'attitude vietnamienne qui, par sa politique hégémoniste en Asie du Sud-Est, crée le problème des réfugiés et les exporte. D'autres délégations, celles des pays voisins du Vietnam et celle de Chine, ainsi que d'autres pays, comme les USA et la Grande-Bretagne, ont pourtant nettement dénoncé le responsable No 1 : le Vietnam.

Tous les pays se sont mis d'accord pour accueillir des réfugiés vietnamiens ; la Chine elle-même s'est déclarée prête à en accueillir 10 000 en plus des 250 000 déjà installés *« à condition qu'ils désirent réellement faire une nouvelle vie en Chine ».* Mais les décisions prises risquent d'entériner et de légaliser les pratiques vietnamiennes. Notamment, il est prévu que les « candidats » à l'émigration seront parqués au Vietnam dans des camps d'attente qui risquent d'être de véritables camps de concentration.

Autre point négatif. Pas un mot n'a été dit à la Conférence sur les 170 000 réfugiés cambodgiens et laotiens. Le gouvernement légitime du Kampuchea démocratique — reconnu par l'ONU — a d'ailleurs été tenu à l'écart de la Conférence, ainsi que toute autre représentation cambodgienne.

En bref...

DU MONDE ENTIER

BIRMANIE

40e anniversaire du Parti Communiste

Fondé le 15 août 1939, le *Parti communiste de Birmanie* a derrière lui quarante ans de lutte pour la libération de la patrie, et plus de trente ans de lutte armée.

Cette lutte a une importance stratégique d'autant plus grande qu'elle se développe dans une région dans laquelle les dirigeants vietnamiens essayent d'asseoir leur hégémonie. A l'automne dernier, ils avaient explicitement renoncé à soutenir le parti birman, suspect à leurs yeux de sauvegarder son indépendance et d'agir pour la création d'un large front uni contre les *deux* superpuissances, conformément à la théorie des trois mondes.

Le Comité central du PCML a adressé un message de félicitations au parti frère birman pour son 40e anniversaire.

CHINE

Une nouvelle loi électorale

Plusieurs modifications importantes ont été apportées à la Constitution de la République populaire de Chine lors de la récente réunion de l'Assemblée populaire nationale.

Parmi celles-ci, une réforme de l'ensemble des organismes d'État aux différents niveaux locaux.

A tous les niveaux, les Comités révolutionnaires sont supprimés et remplacés par des gouvernements populaires locaux chargés de l'administration.

Aux différents niveaux, le pouvoir est exercé par les Assemblées populaires qui voient leurs prérogatives étendues et qui ont, notamment, comme rôle de nommer, de contrôler et, éventuellement, de destituer les gouvernements locaux correspondants.

Fait nouveau et très important, tous les députés des Assemblées de district seront désormais élus directement au suffrage universel et à bulletin secret. Ils seront de plus révocables à tout moment par les électeurs.

Pour ces élections, tout électeur, tout parti, toute organisation démocratique pourra présenter un candidat. Le cas échéant, une sorte d'élection primaire pourra être organisée pour déterminer les candidats définitifs, le nombre recommandé de candidats aux Assemblées populaires étant de cent cinquante à deux cents candidats pour cent sièges à pourvoir.

ALGERIE

Libération de Ben Bella

Annoncée le 4 juillet à l'occasion du 17e anniversaire de la Révolution, la libération de Ahmed Ben Bella a commencé à prendre effet de manière progressive par la transformation de sa détention au secret en une assignation à résidence dans la Vilaya de M'Sila.

Premier président algérien, Ben Bella était détenu depuis le 19 juin 1965, date de son renversement par Boumedienne.

ESPAGNE

Unification des marxistes-léninistes

Le 1er juillet, au cours d'un congrès rassemblant 2 500 délégués, les deux organisations marxistes-léninistes d'Espagne (l'ORT et le PTE) se sont fondus en un parti marxiste-léniniste unique, le Parti des travailleurs d'Espagne. Cette unité permettra au nouveau parti de constituer une force politique d'envergure nationale. Déjà, lors des élections municipales qui eurent lieu le 3 avril dernier, les deux organisations s'étaient présentées conjointement, ce qui leur avait permis de remporter d'importants succès.

Une fête, rassemblant 25 000 personnes a clôturé ce meeting d'unification qui s'est tenu à Madrid.



ALBANIE

Excès de modestie ?

L'*Agence télégraphique albanaise* annonce la sortie simultanément en albanais, en français et en anglais, d'une nouvelle œuvre d'Enver Hoxha. Il s'agit de son journal politique de 1962 à 1977 et le titre en annonce la couleur : *Réflexions sur la Chine...*

Selon l'agence albanaise, « *cette œuvre reflète entièrement la ligne foncièrement opportuniste et révisionniste qui a caractérisé la direction du Parti communiste chinois, avec à sa tête Mao Zedong, concernant tous les problèmes de la politique intérieure et extérieure de la Chine, dont l'attitude envers les révisionnistes khrouchtchéviens et titistes, envers le mouvement marxiste-léniniste international, sa politique pragmatiste et de rapprochement avec l'impérialisme américain, l'attitude antimarxiste et chauvine envers le Parti du travail d'Albanie et la République populaire socialiste d'Albanie, la vérité sur la Révolution culturelle en Chine, etc.* »

Au moins, on ne reprochera pas aux dirigeants albanais un excès de modestie, ni un excès de prudence...

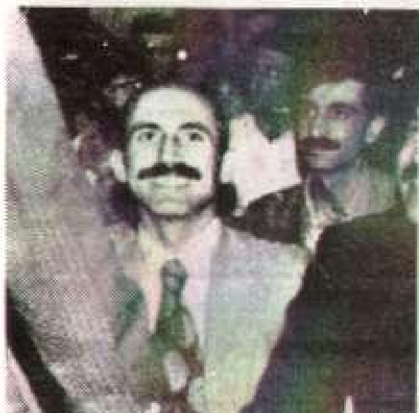
TURQUIE

Assassinat d'un dirigeant marxiste-léniniste

Zeki On, président du Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP), à Gaziantep (Sud-Est de la Turquie) et président de l'Association locale des enseignants, *Töb-Der*, a été assassiné le 3 juillet par l'organisation pro-soviétique kurde, *Apoculer*.

Cet assassinat s'inscrit dans toute une vague d'attentats et d'attaques contre des bureaux et des membres du TIKP.

Zeki On assassiné par une organisation pro-soviétique.





NICARAGUA

Somoza : c'est fini !

Pendant plus de quarante ans, le Nicaragua a vécu sous le joug de la dictature d'une famille, les Somoza. Cette dernière possédait en propre la quasi-totalité des richesses du pays. Ce long règne a été un règne de terreur. Les Somoza disposaient d'une garde nationale puissante, suréquipée qui faisait fonction de police et d'armée et surtout du soutien inconditionnel de l'impérialisme américain. Ce règne s'est maintenant écroulé après un soulèvement populaire qui a duré des mois.

Tout a commencé en janvier 1978 : le directeur du seul journal d'opposition est assassiné, une grève générale s'ensuit. Les événements se précipitent à la fin du mois d'août avec l'opération d'un commando sandiniste contre le parlement fantoche. C'est un succès. Le peuple de la capitale approuve cette action et répond à l'appel à l'insurrection générale lancée par le Front sandiniste un peu plus tard. Le Nicaragua s'embrase mais, insuffisamment préparée et armée, la rébellion est écrasée. Somoza organise alors une véritable terreur. Les jeunes, les « *Muchachos* » qui se sont lancés dans la bataille sont assassinés par milliers.

Malgré cela, la lutte reprend, encore plus dure, au mois de juin 1979. Mais cette fois, les Sandinistes, soutenus par tout le peuple, tiennent bon malgré la résistance forcenée de Somoza qui envoie ses avions bombarder les populations civiles. Au total, il y aurait eu 30 000 morts et plusieurs dizaines de milliers de blessés. Somoza, lui, a pris le chemin de l'exil, il est parti aux USA rejoindre un milliard de dollars qu'il avait pris soin d'exporter.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Strauss candidat à la chancellerie

Les chrétiens-démocrates viennent de désigner leur candidat au poste de chancelier pour les élections de 1980 : il s'agit de Franz Josef Strauss, leader de l'aile bavaroise du parti.

Ancien ministre, ancien officier de l'armée nazie aussi, Strauss est réputé pour ses positions très réactionnaires sur le plan intérieur, contre tout ce qui est « à gauche ». Il est aussi le politicien bourgeois qui dénonce le plus fermement le danger de l'hégémonisme soviétique.

Le Contrepied

« Réhabiliter le plaisir de jouer et le football-spectacle »



Refusant une évolution négative du football, tricherie, violence, chauvinisme, et surtout sa vision au travers d'une certaine presse mercantile à la recherche du sensationnel, par la dramatisation du résultat notamment, un groupe de footballeurs (pratiquant de clubs différents et les compagnes de quelques uns) a voulu prendre le « contre pied » de ce football pas seulement sur les stades mais aussi sur le terrain de l'information.

Notre attitude n'est pas simplement défensive dans l'analyse critique du phénomène au contraire, nous restons constamment animés d'un souci offensif dans nos rubriques présentant des hommes, des clubs qui défendent un football collectif, de création, basé sur l'intelligence de jeu et la communication, sur le plaisir de jouer.

Cette revue nous appartient, il ne tient qu'à vous d'en faire un grand moyen d'expression et d'information pour un foot-ball différent. Ses colonnes sont ouvertes à tous ceux qui ont quelque chose à dire et qui va dans le sens de la réhabilitation du plaisir de jouer et du football spectacle. Toute expérience intéressante et originale à tous les niveaux que ce soit (école de foot, organisation de club, animation autour du foot, etc.) a sa place dans ce journal.

Voilà comment se présente l'équipe rédactrice du *Contre-pied* : premier numéro sorti en février 1979 puis mensuel jusqu'au numéro de juin (spécial été, seize pages, quatre francs sans publicité).

Initiative intéressante et qui ne nait pas par hasard en Bretagne comme le souligne Yannick Guin (auteur connu d'une *Histoire de la Bretagne* et du *Mouvement ouvrier nantais*) dans une lettre adressée au *Contre-pied*.

C'est en effet dans l'Ouest que l'on connait la plus forte proportion de jeunes licenciés à la trois F (Fédération française de football) et c'est peut-être ici que les intérêts de clocher mais aussi les enjeux financiers, patronaux, politiques, religieux (encore !) ont le plus d'emprise sur le foot.

Pour en savoir plus, nous avons rencontré le *Contre-pied*. C'est aussi l'expérience de lancer un journal progressiste qui est racontée.

L'idée du journal est venue fin 1978 dans la région de St-Brieuc chez des gens se connaissant par le foot (mais aussi par d'autres expériences communes) et qui lancent un peu comme une boutade « Pourquoi ne ferait-on pas un canard sur le foot » mais sans trop y croire.

L'idée est reprise petit à petit et l'équipe passe de quatre à dix, certains étant plus motivés. Aucun n'avait d'expérience de journal et on était loin des problèmes qui allaient se poser.

La mise en pratique

Le but, c'était de faire un journal sur le foot avec un contenu différent évidemment mais aussi un canard commercialisable avec une bonne présentation et agréable à lire.

On a vraiment eu de la chance d'avoir parmi nous un maquettiste professionnel ce qui a permis en grande partie la naissance concrète du journal et son succès dès le début par la bonne allure générale. Le journal existerait-il sans lui ?

« Nous restons constamment animés d'un souci offensif dans nos rubriques présentant des hommes, des clubs qui défendent un football collectif, de création, basé sur l'intelligence de jeu et la communication, sur le plaisir de jouer ».

Une équipe de onze

Nous sommes dix rédacteurs (trices) plus le maquettiste tous bénévoles. Les décisions sont prises en commun. Certains sont plus disponibles : un chômeur, des étudiants qui peuvent plus se déplacer pour faire des reportages ou interviewes. Tous les articles sont fait par nous. On avait pensé à faire appel à un journaliste professionnel pour mettre en forme ce que l'on avait vu à St-Etienne par exemple, mais avec un peu plus de temps on est aussi capable de faire de bons articles.

A ce sujet, les réunions, la rédaction cela nous prenait un temps fou au départ ce qui a créé une réaction de nos compagnes suscitant chez elles la rédaction d'un article sur les « Femmes de joueurs ».

Une boutade sérieuse quand-même

L'équipe du *Contre-pied* comprend trois militants et des sympathisants du MFP (Mouvement football-progrès présenté dans un bimensuel) mais le journal est indépendant du MFP tout en lui donnant la parole comme dans le numéro 5 et en contribuant indirectement à la relance du MFP (mêmes conceptions en gros, lettres qui demandent l'adresse du MFP...).

Enfin, le *Contre-pied* comble un peu le vide du *Miroir du football* (depuis sa normalisation de 1975) où pouvaient s'exprimer les non-conformistes.

Finalement la naissance du *Contre-pied* n'est pas un hasard surtout en Bretagne comme l'explique Y. Guin.

Le succès du journal

Presque calculé pourrait-on dire à posteriori tellement les idées du *Contre-pied* correspondent à un ras-le-bol, à un certain besoin, à des choses vécues dans les clubs ou ailleurs... allant à l'encontre du foot dominant.

Le journal a d'abord été diffusé au nombre de 3 000 dans la région de St-Brieuc, Guingamp, Lamballe surtout. Les gens l'ont d'abord acheté par sympathie, ils sont contents de voir que ça bouge ailleurs.

Pour les numéros suivants, on a élargi la diffusion à toute la Bretagne, les acheteurs sont plus connaisseurs achetant chaque numéro ou s'abonnent (300 fin mai).

Certains nous ont reproché de ne pas aller assez loin mais tout le monde le trouve chouette.

Pas fini, on l'espère !

L'écho du journal a été plus important que prévu. Nous recevons des lettres de toute la France. Des sympathisants anonymes diffusent et font connaitre le journal.

A ce sujet, nous avons eu l'aide de journaux : *Canard de Nantes à Brest*, *Antirouille*, *Libération*, ce qui a amené des correspondances d'ailleurs. De même avec des journaux locaux existant un peu partout (mais disparaissant souvent aussi très vite comme on s'est aperçu). Par contre, avec les gros journaux même le *Matin* : pas d'écho. Maintenant, nous avons des correspondants à Nantes, Tours, Angers... C'est sûr qu'une certaine presse ne parlera de nous que quand on sera à 10 ou 15 000 exemplaires mais au début c'est important d'être soutenu.

Un rôle d'organisateur

L'un des buts est d'avoir des correspondants qui font connaitre le journal et qui participent à sa rédaction en envoyant des articles. On pourra montrer d'autres choses qui se font un peu partout dans le domaine du foot et ainsi saboter le monopole de la fédération.

Une autre pratique, une autre organisation à trouver : tout un programme ! Les gens peuvent prendre leurs loisirs en main. Le foot peut permettre à des gens de s'exprimer, devenir un vrai moyen de rencontre et non plus « venir faire son match » c'est tout.

Un espoir c'est de faire éclater tout cela, c'est sûr, nous sommes emmerdants pour la fédération comme l'est le MFP. Des rencontres amicales, tournois... seront sans doute organisés par le *Contre-pied*.

Nous ne sommes pas seulement un journal défensif, de contestation, nous proposons autre chose, un autre football. Dans chaque numéro en plus des idées offensives contenues dans les interviewes, l'expérience de certains clubs... nous avons une page pédagogique.

Dans « Contre-pied », *le contre-pied de l'information sur le football.*



Des articles divers

Comme cette interview d'un jazzman professionnel comparant foot et jazz. Ainsi l'interview de grands joueurs entre guillemets a permis de démystifier ces professionneles inaccessibles, inabordables à ce qu'il parait. Guillou nous parle pendant une heure, Rocheteau nous amène chez lui à plusieurs kilomètres de St-Etienne, discute amicalement, s'abonne au journal.

Certains joueurs disent des choses qu'on ne peut pas reproduire. Ce que nous avons vu sur la formation des jeunes de St-Etienne est vraiment incroyable.

Mais le journal c'est aussi la vie de petits clubs comme l'AS-Hyénoise (ou comment créer un club), Châteaudrem... autrement que par les articles d'*Ouest-France* (bilan financier, le mot du président...). Et plein d'autres choses.

Spécial été

C'est le dernier numéro pour l'instant avant la rentrée où il y aura peut-être un permanent avec tout le boulot que ça nécessite vu le succès : 4 000 numéros sont diffusés maintenant (il nous faudra vendre au moins 2 500 exemplaires pour équilibrer le coût de ce numéro 5).

On pense continuer longtemps.

Dans le « spécial été » des articles sur :

— Nantes avec Jean Vincent ;

— Gress : inquiétant ce qui se passe à Strasbourg derrière l'ancien ministre Bord ;

— L'histoire vraie d'une équipe qui avait oublié ses licences ;

— « Onze » ou le rôle d'un journal sportif habituel ;

— MFP : congrès de relance ;

— Pédagogie : rôle du gardien de but ;

— Les cadets de Questembert (Morbihan) racontent... (intéressant !) ;

— Rubrique : *« Ils se foutent de nous »*, rubrique marante mais triste en même temps car ça montre bien où en est arrivé le foot.

Le Contrepied

29, rue de la Mardelle - 22000 St-Brieuc. Dix numéros : 25 F. Abonnement de soutien à partir de 50 F. Chèques à adresser à Association « Le football, la vie », 29, rue de la Mardelle - 22000 St-Brieuc.

«Par ailleurs, le cinéma est une industrie»

(Malraux)

... en crise

Cette année, ceux qui nous « informent » ont visiblement voulu redorer le blason pâli du festival de Cannes par un gros battage. Mais le cinéma ne s'en porte pas mieux et n'attire pas plus le spectateur des classes laborieuses. C'est un navire qui coule, mais pas tout seul : les naufrageurs s'y sont activement employés.

1957 : Chaque Français entre en moyenne onze fois par an dans une salle de cinéma ; 2 270 000 fauteuils.

En 1977, le nombre de billets vendus par habitant est tombé à [illegible] soit [illegible] 000 fauteuils.

La faute à la télévision ?

En guise de réponse, la profession rabâche : *« C'est la faute à la télévision qui rémunère très mal les films qu'elle passe en nombre toujours plus grand »*. La presse répercute cet argument.

En mélangeant souvent tout, ce petit monde accuse également la TVA (de 17,60 % sur le cinéma), le poids des trusts et capitaux US, la « centralisation parisienne », ce qu'ils appellent la « privatisation » de l'UGC (ancien embryon de réseau de distribution-exploitation d'Etat), etc. Dans tout cela, disons qu'il y a du vrai et du faux.

Le pouvoir des monopoles a saisi depuis 1958 la supériorité de la télévision sur tous les autres mass média en matière d'intoxication idéologique et politique : il l'a favorisée de mille façons par sa politique culturelle, fiscale et budgétaire et il a aussi consenti à un déclin du cinéma.

Cependant, la controverse développée sur la concurrence cinéma-télévision n'est qu'une guéguère de brigands complices. Elle fait diversion sur les vrais problèmes : en fait, les trois chaines de télévision injectent toujours plus d'argent dans la production cinématographique (le financement des films) et les distributeurs s'applatissent de plus en plus sur le paillasson des programmateurs TV pour placer leurs bobines, le petit écran leur permettant de donner une seconde carrière inespérée à des rossignols improjetables en salle.

La paresse du Français « pantouflard », fasciné par son petit écran ? Elle a bon dos : la chute de la fréquentation a commencé alors que très peu de films passaient à la télévision. Et si l'on tenait un peu compte de la dégradation des conditions du spectacle de cinéma, les voix dites autorisées sont bien peu loquaces, sur ce point.

Exploitants : exploiteurs !

A entendre les exploitants (propriétaires de salles) le prix des places n'aurait pas suivi le tythme de l'inflation. Prenons l'exemple de Paris. En 1958, un parc très important de salles de quartier, dans les arrondissements centraux comme dans les quartiers populaires du pourtour, assure la diffusion de films en général récents. Ceci pour des prix représentant de quarante-cinq minutes à une heure vingt de travail pour un ouvrier smicard de l'époque. Les tarifs sont du reste modulés en fonction de la visibilité des places (du balcon au premier rang).

PARIS : EVOLUTION DU NOMBRE DE SALLES PAR ARRONDISSEMENT

	8e.9e	11e.12e. 20e	Quartier latin
1958	55		21
1962		49	
1978	110	27	83

En 1979, la quasi-totalité des salles parisiennes se prévalent de programmes d'exlusivité, même lorsqu'il s'agit de rééditions de films anciens et le prix des places représente , à 18,50 ou 19,00 F, près de une heure quarante de travail au taux du SMIC.



Cinémas de quartier, quelques uns sont restés. (Photo HR)



(Photo HR)

La séance de trois heures avec grand film, actualités et court-métrage a maintenant fait place à un cycle de deux heures.



(Photo HR)

Une ségrégation s'est mise en place dans le cinéma : un cinéma cinéphile et un cinéma commercial.

A cette hausse, il faut ajouter, autre augmentation déguisée, la dégradation de ce qu'on peut appeler la prestation-cinéma : la séance de trois heures avec grand film, actualités et court-métrage (documentaire ou autre) a fait place à un cycle de deux heures permettant de caser cinq fois le programme dans la journée au lieu de deux ou trois fois. Le temps en sus du film est occupé par la publicité (vingt à trente minutes de spots dans certains cinémas !) ce qui représente pas mal de francs empochés sur votre place par l'exploitant.

Enfin, les conditions de projection se dégradent : salles minuscules, écrans de format timbre-poste, fauteuils trop serrés et non dénivelés, économies sur les salaires de projectionnistes (un pour quatre appareils en simultané dans les multi-salles, multipliant les incidents et déréglages).

Concentration tous azimuts

Après l'âge d'or de profits des années 1945-1960 à Paris, à l'heure des premières grosses chutes de fréquentations, les cinémas de quartiers ont été liquidés.

En même temps, la trinité des trusts UGC-Gaumont-Paramount, avec leurs chaines de salles rentables des quartiers centraux, n'a fait que prospérer et éliminer la concurrence.

A l'échelle de la France entière, l'évolution a été identique : la France populaire est devenue un désert cinématographique et les salles se sont concentrées au profit du public des classes moyennes : les villes ont été privilégiées par rapport à la campagne (combien de cantons ayant encore une salle ?), Paris par rapport à la province et aussi à sa banlieue, les quartiers bourgeois par rapport aux coins populaires

Les seules salles de Champs-Elysées sont maintenant plus nombreuses que celles des 10e, 11e, 12e et 20e arrondissements réunis, avec une population environnante à peu pres nulle dans un cas et proche du million d'habitants dans l'autre. Dans les banlieues ouvrières, il n'y a plus que des complexes multi-salles, un pour trois ou quatre communes, prière d'avoir une voiture !

L'exploitant a misé sur le public à fort pouvoir d'achat et abandonné le spectateur moyen à la télévision (car place plus essence plus parking finissent par faire de la sortie-cinéma un loisir exceptionnel pour beaucoup de travailleurs).

Les torchons et les serviettes

Aussi ne sommes-nous pas surpris du résultat. Le public se compose maintenant pour l'essentiel de cadres, professions libérales et intellectuels et en un mot de gens appartenant à la petite et moyenne bourgeoisie, salariés ou non ; les ouvriers n'en représentent plus que les 10 à 12 % contre 34 % en 1962 ; paysans et employés sont également bien en-dessous de la moyenne d'assiduité. Et encore, soulignons-le, les travailleurs allant au cinéma sont-ils aux trois quarts des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

En même temps, une ségrégation s'est aussi mise en place avec le phénomène de la cinéphilie, étroitement lié à la transformation sociale du public. D'un côté, le cinéma pour initiés, son culte des auteurs, ses obsessions esthétiques, ses prétentions à l'art et la culture au-dessus des classes et son emprise croissante sur une critique prosternée à ses pieds. De l'autre, le cinéma commercial de distraction et d'évasion pour le bon peuple, cinéma qui a beau jeu d'exploiter le refus de la cinéphilie par des productions débiles et réactionnaires.

« Loisir incontestablement populaire à l'origine et jusqu'au milieu des années 1950, le cinéma retrouve progressivement le statut socio-culturel des autres activités artitstiques ; en frappant très inégalement les différentes classes sociales, la baisse de fréquentation sélectionne la demande dans un sens élitiste ». Ces lignes sont de l'universitaire R. Bonnel, depuis peu incorporé au brain-trust de la Gaumont. On ne le lui fait pas dire, hélas !

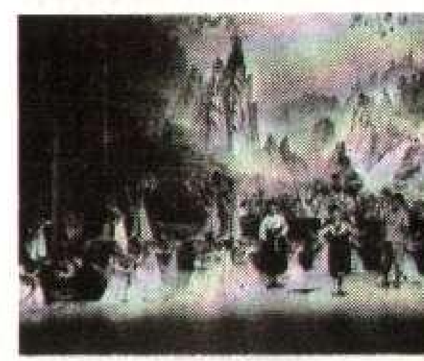
Frédéric LACHAISE

OPERA

Une première à Paris : «La jeune bouquetière»

C'est la première fois que la troupe artistique Mansoudaï de Pyong-yang (Corée) se produit en Europe. Elle a donné *La Jeune bouquetière* pendant une semaine au théâtre des Champs Élysées à Paris. Spectacle déjà présenté dans quarante pays.

Centré autour d'une jeune fille, Kot Poun, et de sa famille, le spectacle est une fresque historique sur la vie et la lutte du peuple coréen de 1926 à 1930. Des moyens très variés sont mis en œuvre pour donner plus de force à l'évocation. Même si du fait des histoires et des cultures différentes les spectateurs occidentaux ne sont pas au même degré sensibles à toutes les scènes, ils ne ne peuvent qu'être impressionnés par la perfection technique du spectacle : décors, éclairages, danses, chants. Tout concourt à nous montrer la misère du peuple sous le joug féodal, mais aussi sa détermination à lutter contre les propriétaires féodaux et l'occupant japonais. Ce spectacle est celui d'un peuple qui a su lutter contre l'occupant japonais et les forces de l'Axe pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis contre l'impérialisme US ; d'un peuple qui construit le socialisme, préservant jalousement son indépendance.



EXPOSITION

Hommage à Daumier

— *Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis* : de 10 heures à 18 heures, sauf mardi et jours fériés. Métro : Saint-Denis Basilique jusqu'au 9 septembre.
— *Musée Cantini* à Marseille (6e), 19, rue Grignan — 13006, tous les jours sauf le mardi et le mercredi jusqu'au 31 août. Le matin.

LITTERATURE

«Des hommes et des femmes du peuple»

Apostrophes, émission consacrée aux livres, avait pour thème : « *Des hommes et des femmes du peuple* ». Dans ces livres, chaque écrivain a mis ses souvenirs d'enfance. Il y avait Louis Nucera, auteur de *Avenue des diables bleus* (Grasset) qui nous parlait de l'exploitation de la grand mère de sa femme, vieille paysanne italienne immigrée en France, ses difficultés pour s'adapter à l'atelier de l'usine.

Hélène Grégoire dans *Poignée de terre* évoque son enfance en Mayenne dans l'entre-deux-guerres, son père petit paysan qui revient de la guerre gazé, son frère alcoolique, la difficulté des petits paysans pour rester à la terre, son expérience de bonne chez les riches : « *Il vaut mieux crever de faim chez soi que manger à sa faim chez les riches* » conclut-elle. Il y avait aussi Jean Joubert auteur de *Les sabots rouges* qui décrit la vie du peuple entre les deux guerres et l'espoir suscité par le Front populaire.

De ces témoignages, il se dégageait plusieurs choses : il n'y a pas d'âge d'or de la misère, du passé avec sa vie simple et ses gens purs. Il y a bien deux camps, ceux qui triment et ceux qui se remplissent les poches. Et ça n'est pas terminé c'est ce que signifie le livre parabole de Vautrin, *Bloody Mary* (édition Mazarine) qui avec son humour noir décrit une cité de HLM de la banlieue parisienne et le monde d'aujourd'hui avec sa violence et son racisme.

«Papa lit, maman coud»

D'Anne Decroux-Masson, ches Denoel-Gonthier.

Un livre qui dénonce l'image de la femme bonne à tout faire, à la maison, telle qu'elle est donnée à l'école aux enfants dans les manuels scolaires. On leur inculque l'image d'une femme soumise vouée aux tâches ménagères, rivée à ses casseroles et sans aucune possibilité de décision dans la société, comme si cet ordre de chose était juste et immuable. Ce livre, a partir d'une étude des manuels scolaires dénonce l'image d'une femme inférieure à l'homme, que l'on retrouve trop souvent dans ces manuels.

HISTOIRE

«Le Peuple français» n° 7

Si vous ne vous intéressez pas aux maitresses de Napoléon III, si la petite enfance du maréchal Joffre vous laisse indifférent, alors vous êtes un lecteur en puissance du *Peuple français*, qui montre l'histoire vue du côté de ceux qui la poussent en avant, du côté du peuple.

Dans son numéro 7 daté de juillet à septembre, vous trouverez des articles très documentés sur les révoltes populaires qui se ont opposées au coup d'État de Napoléon III en 1851, sur la lutte des petits paysans pour préserver leurs droits de pâture gratuite après la Révolution française. Quel rôle ont joué les femmes dans l'industrie de guerre en 1914-1918. Comment, à l'occasion de la guerre impérialiste de 1914-1918, des milliers de femmes, de ménagères sont entrées dans la production, ont fait leur première grève et ont pris conscience de leur rôle dans la société et dans la classe ouvrière.

Des articles sur la guerre de Vendée, la conquête du Dahomey et les guerres de religion.

Le Peuple français : Revue d'hisoire populaire, 6 F en vente au Herbes Sauvages à Paris et à la Force du livre à Lyon.

SCIENCES

Recherches en Chine sur la contraception masculine

Efficace, sans risque et presque sans effet secondaire sur l'organisme, un contraceptif oral masculin, peut-être le premier de ce genre dans le monde, sera bientôt fabriqué en série en Chine. Il pourrait y être généralisé avant la fin de l'année, sous réserve de l'achèvement des vérifications en cours.

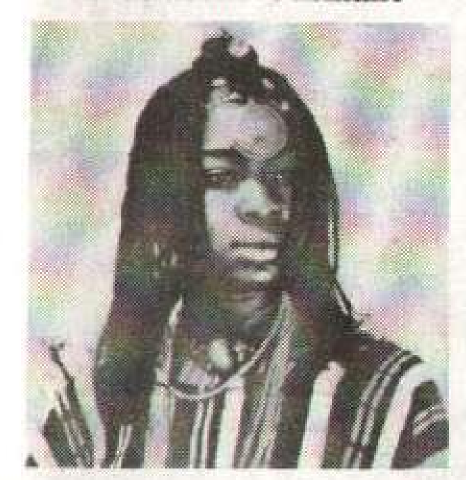
Les essais ont duré six ans, sur un peu plus de 10 000 volontaires. Ils ont prouvé que le comprimé est opérant dans 99,89 % des cas et sans intervention néfaste sur la vie sexuelle.

Extrait du cotonnier, essentiellement de ses racines, tiges et graines, ce produit appelé gassypose est abondant et sa fabrication peu coûteuse.

La restauration de la fonction de production de spermatozoïdes a lieu trois mois après la cessation du traitement.

CINEMA

CEDDO de Sembene Ousmane



Ceddo signifie « les gens du refus ». C'est ceux qui au XVIIe siècle, désirant garder leurs propres traditions, refusaient la soumission à la religion islamique et au christianisme des missionnaires et des colons. Comme beaucoup de guerre de religions, celles-ci cachaient des luttes d'intérets pour le pouvoir. Le réalisateur met à nu la collusion entre chefs religieux et marchands d'esclaves. Ceux-ci procuraient des fusils en échange de chair humaine.

Une véritable page d'histoire de l'Afrique et des causes de sa colonisation. Tourné il y a trois ans, ce film est le septieme du grand cinéaste et écrivain sénégalais Sembené Ousmane. Censuré, il n'est toujours pas projeté au Sénégal.

TELEVISION

«L'une chante, l'autre pas»

Vendredi 27 juillet sur A2 à 23 heures.

Dans le cadre du ciné-club est programmé une série : « *Le cinéma au féminin* ». Il est rare qu'on aborde la question des femmes et du cinéma autrement que sous l'angle des stars. Les films proposés dans cette série reflètent plus ou moins fidelement les luttes menées par les femmes ces dernières années et surtout l'apparition d'un cinéma fait par des femmes. On a déjà pu voir *L'Amour violé* de Yannick Bellon. Le film présenté ce soir est d'Agnès Varda, il mèle la fiction au cinéma direct avec notamment la participation d'ouvrières de la Ferté Milon, de femmes d'Ivry et de Paris et de Gisèle Halimi à propos du procès de Bobigny.

Toto, misère et noblesse

Misere et noblesse, Toto, du jour au lendemain, passe de l'un à l'autre. D'écrivain public à Naples, le voilà promu prince de Casatlor pour le service d'un jeune noble qui veut épouser une danseuse sans le consentement de son père. Toto le crève-la-faim qui joue les seigneurs. Le voilà en train de snober les nouveaux riches roturiers, de se jeter sur les plats dans les banquets. Ce film doit beaucoup à la tradition du théatre napolitain et de Polichinelle. Il doit beaucoup à Toto, ce grand acteur et comédien décédé en 1967.

Ce film aurait pu tourner au mélo, ou au vaudeville dans une succession de quiproquos. C'est en fait un monument d'humour populaire napolitain, un humour qui est la revanche des petits contre les grands.

TELEVISION

«Quai des brumes»

Mercredi 8 août. A2, 20 h 35.

« *Si nous avons perdu la guerre, c'est par la faute de Quai des brûmes* » disait-on dans les hautes sphères pétainistes sous l'occupation. Gangsters, officiers, flics, bourgeois s'opposent à l'amour entre une jeune fille et un déserteur de la coloniale. Le soldat tue le tuteur de la jeune fille qui voulait abuser d'elle. Il est tué à son tour par un voyou alors qu'il embarque. Gabin, Morgan, admirablement dirigés par Carné. Dans un style dépouillé, mais violent, Carné à su admirablement traduire le climat, l'angoisse des gens en 1938 à la veille de la guerre. Un chef d'œuvre toujours vivant.



RADIO

Hommage à Jean-Louis Bory au «Masque et la plume»

Au *Masque et la plume*, le dimanche 15 juillet, on avait choisi de rendre hommage à Jean-Louis Bory. En effet, régulièrement, on pouvait entendre ce critique de cinéma au *Nouvel observateur* parler des films qu'il avait aimés au cours de cette émission de *Radio-France* consacrée au cinéma et au théâtre. F.R. Bastide, l'animateur du *Masque et la plume* avait sélectionné plusieurs extraits d'interventions de Bory à cette émission. Bory parlant de *Lettre paysanne* de la Sénégalaise Safifaye, et expliquant les mécanismes du pillage et de la monoculture imposée par le colonialisme, cause de la famine.

Il savait avec passion démontrer la réalité politique qui se reflète dans chaque film

A propos des *Œufs brouillés*, il dénonce la démagogie de Giscard vis-à-vis des travailleurs immigrés quand il invite des éboueurs à déjeuner. Dans *Mado* de Claude Sautet il nous montre le jeu des personnages et en filigrane les « *magouilles politico-financières de l'État UDR et des promoteurs* ». Il savait réveler ce qui était nouveau par exemple l'apparition de héros féminins actifs dans les antiwesterns *Missouri Breacks*.

Une heure d'émission qui reflétait bien l'œuvre de Bory. Il savait faire apprécier le cinéma et faire partager sa passion pour ce qu'il y a de positif dans le film qu'il analysait toujours finement. Il s'enthousiasmait pour *Coup de tête*. Il pouvait aussi être violent pour dénoncer les films sur Entebbe et l'agression sioniste en Ouganda. Il a beaucoup fait pour faire connaitre les cinémas du tiers monde en France et en particulier le cinéma algérien. Il était aussi romancier, il avait obtenu le prix Goncourt à 25 ans pour *Mon village à l'heure allemande*.

Quand il parlait d'un film, sa passion pour le cinéma était contagieuse, mais plus encore, sa grande générosité et son sens aigu de la justice.



La longue route des congés payés

Ça y est, on est parti en vacances, pour un mois, vers le soleil. Un mois qu'on a pensé pendant les onze autres, devant sa machine ; tout ce qu'on fera quand on sera en vacances !

Et voilà la famille sur la route, les bagages sur le toit, comme des millions d'autres. Au hasard d'un bouchon, d'un péage, le patron est loin, le bruit de la machine a cessé dans la tête, alors se souviendra-t-elle comment elle a fait pour se trouver là, sur la longue route des congés payés ?

Avant, il n'y a pas si longtemps que ça, grand-père s'en souvient : *« Ceux qui partaient en vacances, c'étaient les riches ou les fonctionnaires. Ceux qui avaient les moyens quoi, d'excursionner, de prendre le bâteau ou l'avion pour aller voir les ruines romaines, escalader le Mont Blanc ou faire du tennis à Biarritz. Les autres, et c'est les plus nombreux, travaillaient toute l'année. S'ils s'arrêtaient un jour ou deux pour le baptême du petit ou le mariage de la fille, c'était à leurs frais. Des vacances ! C'est comme si la poule avait des dents !*

Déjà qu'il fallait mener une bagarre longue et dure, pour imposer le respect du jour de repos par semaine. Tiens, ce n'est qu'en 1923 que les magasins ont été obligés de fermer le dimanche. Pour les usines, les patrons avaient compris qu'il fallait laisser reposer les ouvriers pour maintenir le rendement. Bref, en 1936, toutes les usines fermaient le dimanche, mais c'était pas suffisant et on voulait la semaine anglaise. C'est vrai, quoi, pas moyen de voir pousser ses enfants avec cette satanée usine qui vous bouffait la journée entière, la semaine entière, l'année entière. On avait à peine le temps de penser, qu'on se trouvait mort, ou alors jeté à la rue comme un déchet, sans le sou pour en profiter. Alors tu penses les vacances ! On se disait, ça sera quand on sera les maitres, oui, là, on se reposera, comme les ouvriers de l'URSS. C'était dans nos revendications, les deux semaines de congés payés.

Et en 1936, ça a été un éblouissement : notre Front populaire nous les donnait ces deux semaines et payés d'avance. Alors ça a été extraordinaire : on partait en tandem, avec le sac à dos, sur les routes, dans les auberges de jeunesse, on faisait la queue pour le train, pour aller voir les vieux au pays. Toute ma vie, je me souviendrai comment les larmes aux yeux et la gorge serrée, ta grand-mère et moi, on a vu la mer pour la première fois, de la fenêtre de l'autocar. C'est qu'on n'avait jamais quitté la commune.

Tous mes camarades ne sont pas partis cette année-là et ils se sont retrouvés tout bêtes : ne plus aller à l'usine, ça faisait un drôle d'effet.

Pour les patrons, on était les « fainéants du Front popu » qu'ils allaient être obligés de côtoyer sur leurs plages à la mode, la honte au ventre, attendant le moment pour nous reprendre tout ce qu'ils avaient été contraints de nous céder.

Ce repos, on l'avait sué toute notre vie et c'était pas du luxe ! Avec Daladier et Pétain l'Allemand, ils nous ont tout repris : 60 heures par semaine, même le dimanche ou alors c'était le billet simple pour le STO ou Auschwitz. Deux semaines en 1936, trois en 1945, quatre en 1968, il a fallu les arracher l'une après l'autre, plus les cadences augmentaient en même temps que la fatigue. Un jour, c'est sûr, l'ouvrier ne sera plus une bête et travailler, pour lui, sera un tel plaisir que les vacances serviront à autre chose qu'à faire oublier au corps et à la tête la machine. C'est à toi maintenant, ma petite. »

Estelle DELMAS.